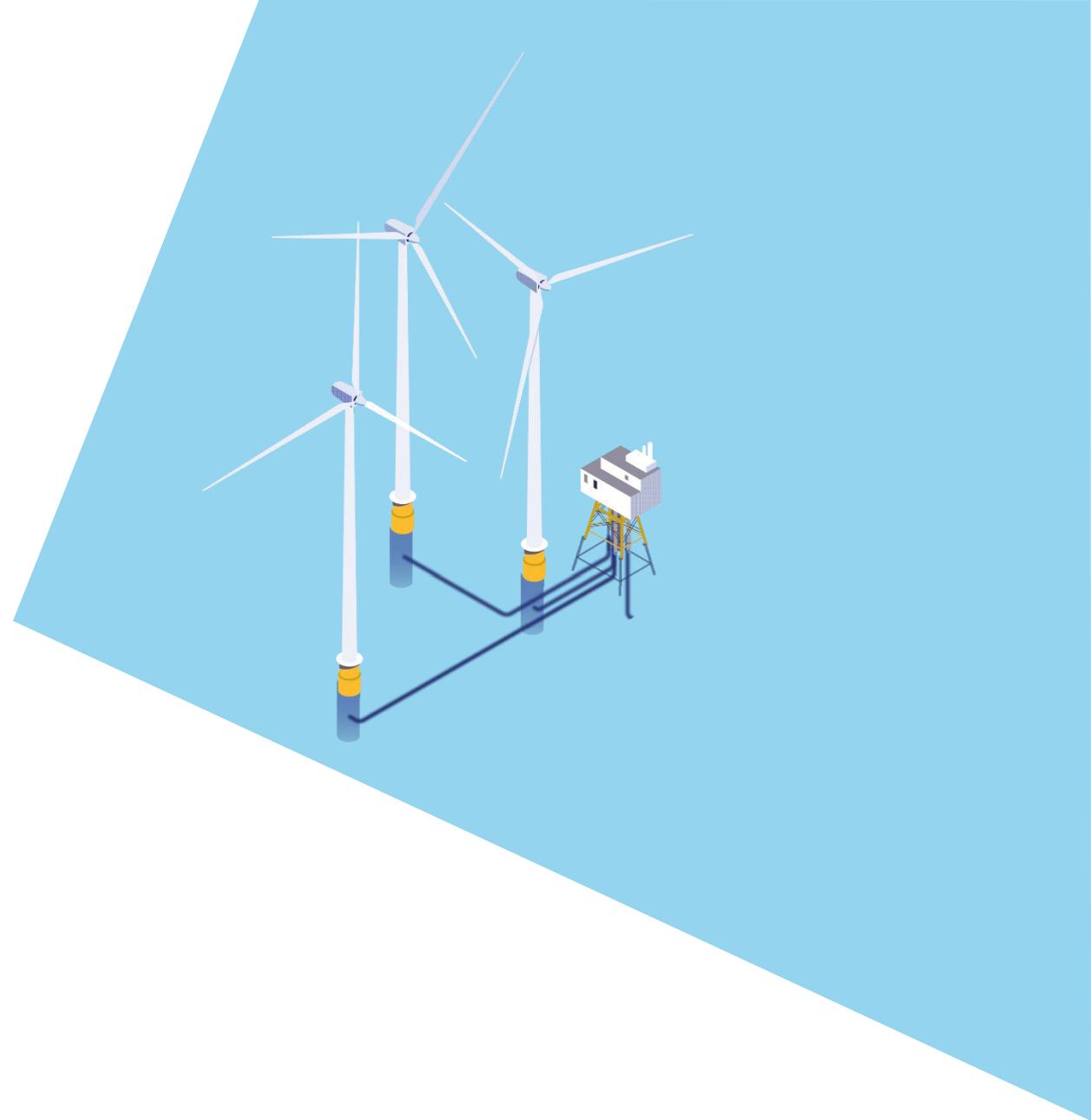


Commission spécialisée éolien en mer

Lundi 10 juin 2024



ORDRE DU JOUR

1) Avancement du projet AO7

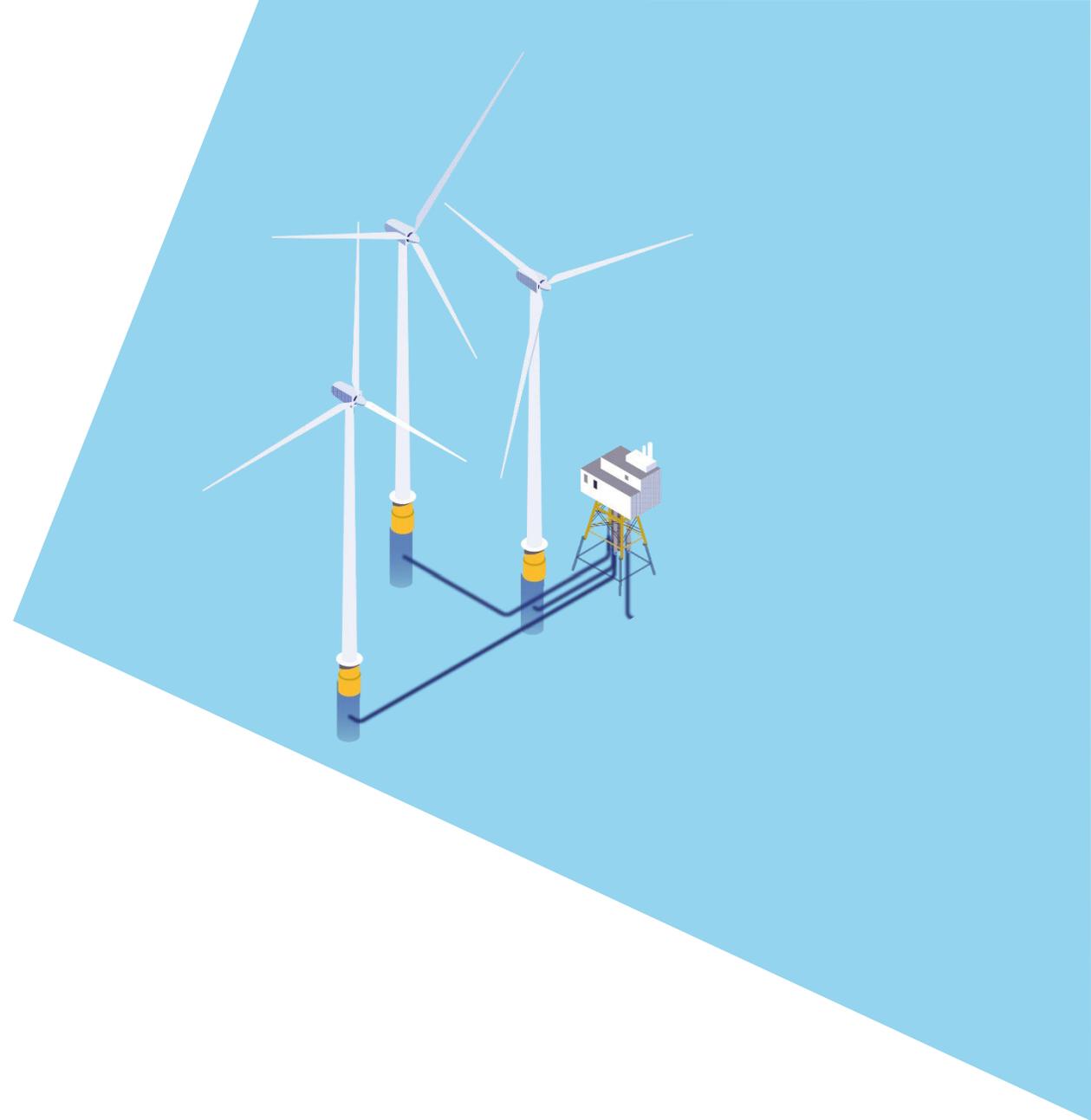
- . Actualité sur l'appel d'offre
- . Études environnementales en cours
- . Processus d'identification du fuseau de moindre impact en vue du raccordement

2) Planification de l'éolien en mer

- . Travaux d'identification des zones prioritaires
- . Intégration des travaux dans le cadre de la révision du Document stratégique de façade

1. Avancement du projet AO7

Actualité sur l'appel d'offre



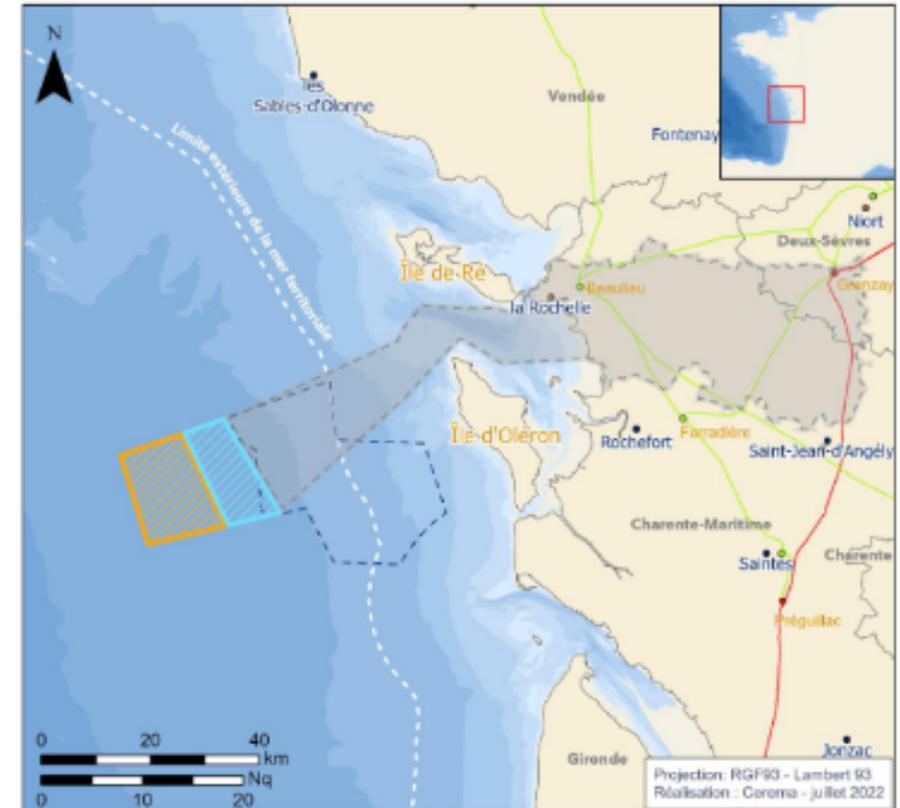
APPEL D'OFFRE 7 (AO7)

- Lancement en 2022 d'une procédure de mise en concurrence pour un premier parc :

- 180 km²
- 1 GW
- Éolien posé grande profondeur

- Annonce le 2 mai 2024 du 9^{ème} appel d'offre :

- 250 km²
- 1 GW
- Éolien posé grande profondeur/ Éolien flottant



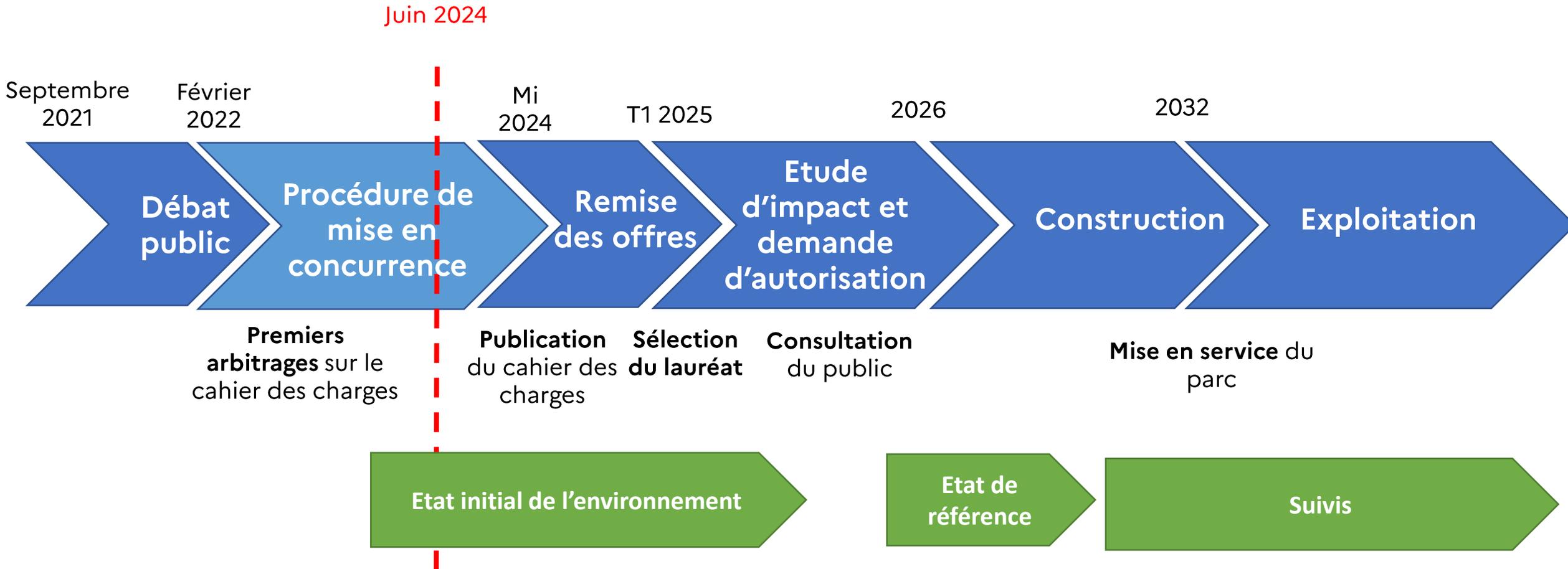
- Zone retenue pour la procédure de mise en concurrence du premier parc - 180km²
- Zone retenue pour la procédure de mise en concurrence du deuxième parc - 250km²
- Zone d'étude pour le raccordement
- Zone soumise au débat public - 743km²

- Poste électrique Ligne électrique
- 225kV — 225kV
 - 400kV — 400kV

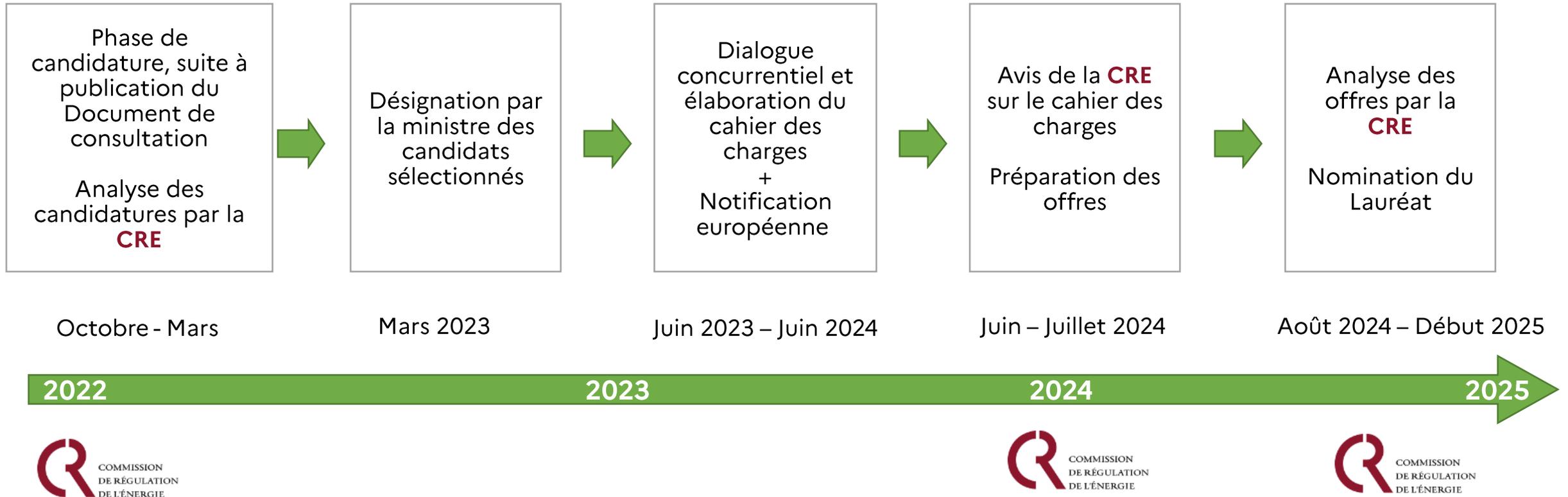
- Préguillac Nom des postes électriques
La Rochelle Préfecture
Rochefort Sous-Préfecture

- Sources
Ministère de la Transition énergétique (MTE)
Ifremer - Bathymétrie
Shom - Limites maritimes
IGN - Limites terrestres
RTE - Réseau électrique

Calendrier prévisionnel du projet Sud Atlantique



Calendrier prévisionnel de la procédure



1. Avancement du projet AO7

Etudes environnementales



ORDRE DU JOUR

1. Préambule

- ❖ Notions de dérisquage/états initiaux
- ❖ Compartiments étudiés et planning général

1. Premiers résultats des campagnes en mer

1. Raccordement
2. Parc

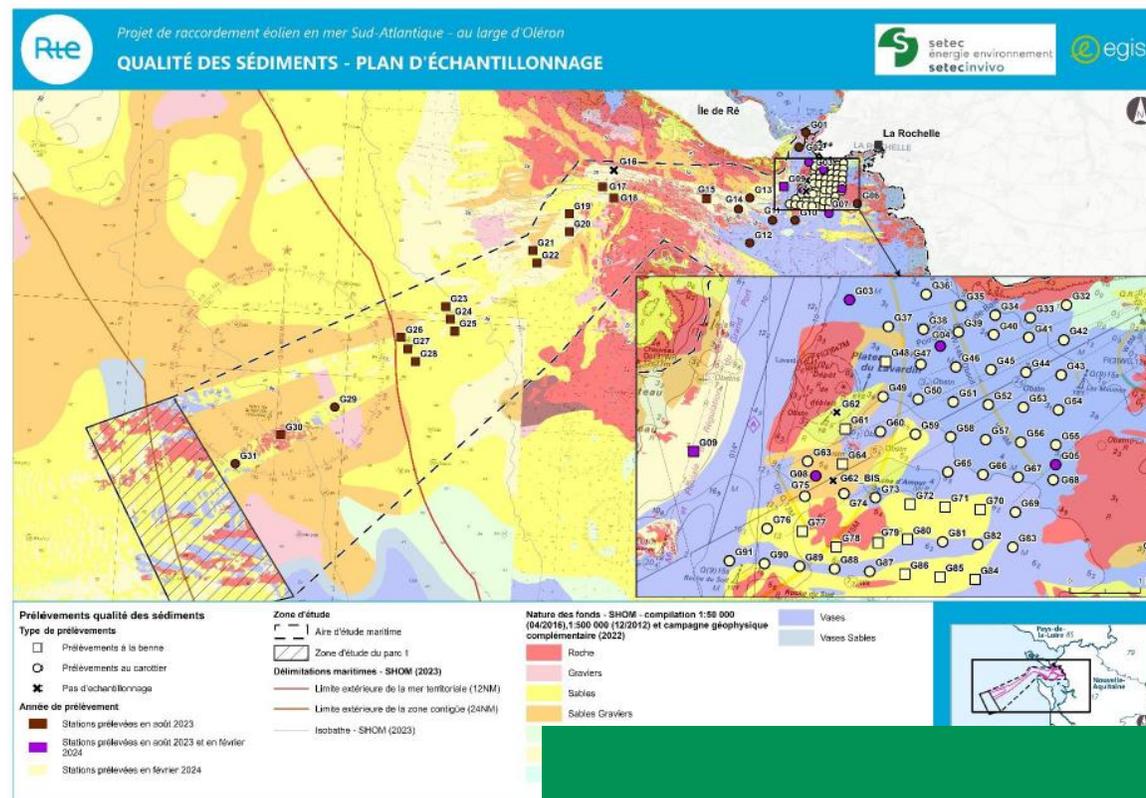
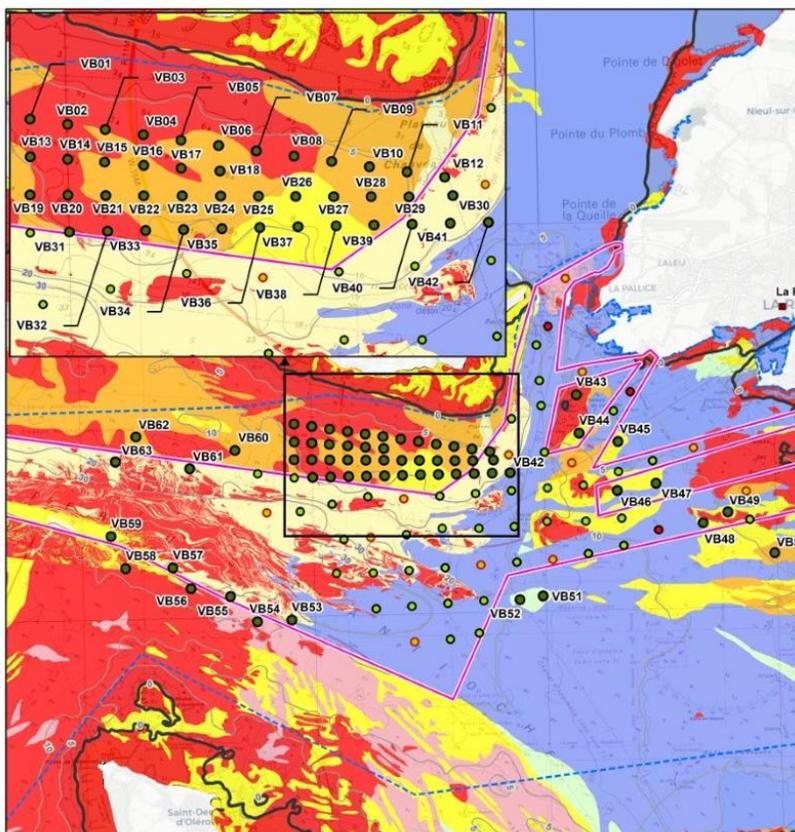
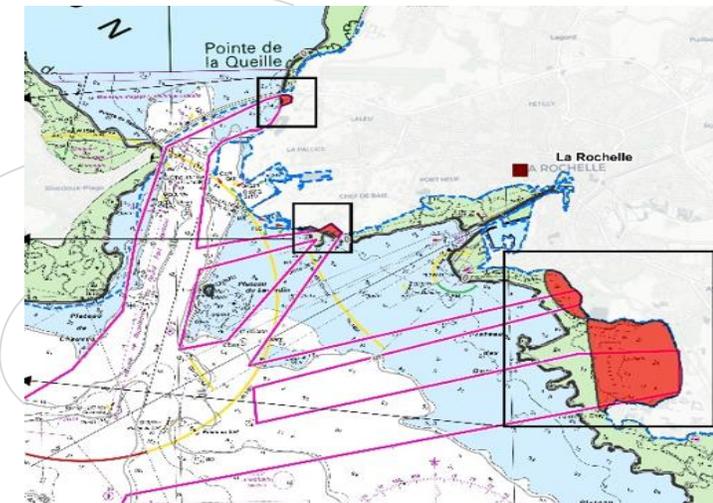


PREAMBULE

NOTION DE DÉRISQUAGE/ÉTATS INITIAUX

Réalisation de campagnes de “dériskage” pour définition du FMI :

- **Habitats benthiques et espèces particulières (été 2023)**
 - ❑ En subtidal = Réalisation de vidéos fixes pour évaluer la présence/absence habitats à enjeux (maerl)
 - ❑ En intertidal = cartographie des habitats marins sur les 4 plages d’atterrages potentielles par drone
- **Qualité des sédiments (2023 et 2024)**
 - ❑ Le long du corridor SHOM puis maillage plus serré secteur chef de Baie



NOTION DE DÉRISQUAGE/ÉTATS INITIAUX (PARC)

A l'issue, déclenchement des états initiaux sur les différents compartiments dans les zones parcs 1 et 2

Missions terrain et livrables		2023				2024				2025				2026								
		O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	
Qualité de l'eau	DGT																					
Qualité de l'eau	CAGING																					
Qualité de l'eau	Niskin/sonde																					
Qualité des sédiments	carottier ou benne																					
Plancton (phyto et zoo)	filet bongo																					
Habitats benthiques (meubles et rocheux)	meuble (benne)																					
	meuble (ROV)																					
	rocheux (ROV)																					
Poissons, Mollusques et Crustacés	ichtyoplancton																					
	chalut de fond																					
	pelagique																					
	casiers à grands crustacés																					
Mégafaune	avion																					
	bateau																					
	migrateurs nocturnes																					
Chiro	ADNe																					
Bruit sous marin	bateau																					
	ambient																					
Rapports incluant 6 mois de données	biologique																					
	R6 mois																					
	R12 mois																					
Rapports incluant 1 an de données	R12 mois																					
Rapports incluant 2 ans de données	R24 mois																					
Rapports incluant 2 ans de données	R24 mois																					

NOTION DE DÉRISQUAGE/ÉTATS INITIAUX (RACCORDEMENT)

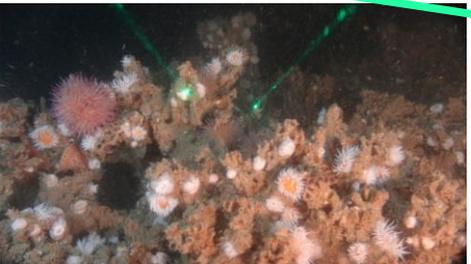
A l'issue, déclenchement des états initiaux sur les différents compartiments dans la zone du FMI du raccordement

Missions terrain et livrables		2023				2024				2025				2026								
		A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A
Qualité de l'eau	<i>Caging</i>																					
Qualité de l'eau	<i>Niskin/sonde</i>																					
Qualité des sédiments	<i>carottier ou benne</i>																					
Habitats benthiques (meubles et rocheux)	<i>meuble (benne)</i>																					
	<i>rocheux (plongée)</i>																					
	<i>rocheux (ROV)</i>																					
Poissons, Mollusques et Crustacés	<i>ichtyoplancton</i>																					
	<i>chalut de fond</i>																					
	<i>CP3M</i>																					
	<i>drague CSJ</i>																					
	<i>drague pétoncle</i>																					
	<i>casier à crevette</i>																					
	<i>filet trémail</i>																					
Bruit sous marin	<i>casiers à grands crustacés</i>																					
	<i>ambient</i>																					
	<i>biologique</i>																					
Rapports incluant 6 mois de données	<i>R6 mois</i>																					
Rapports incluant 1 an de données	<i>R12 mois</i>																					

PREMIERS RÉSULTATS DES CAMPAGNES EN MER

RACCORDEMENT : BENTHOS ROCHEUX SUBTIDAUX

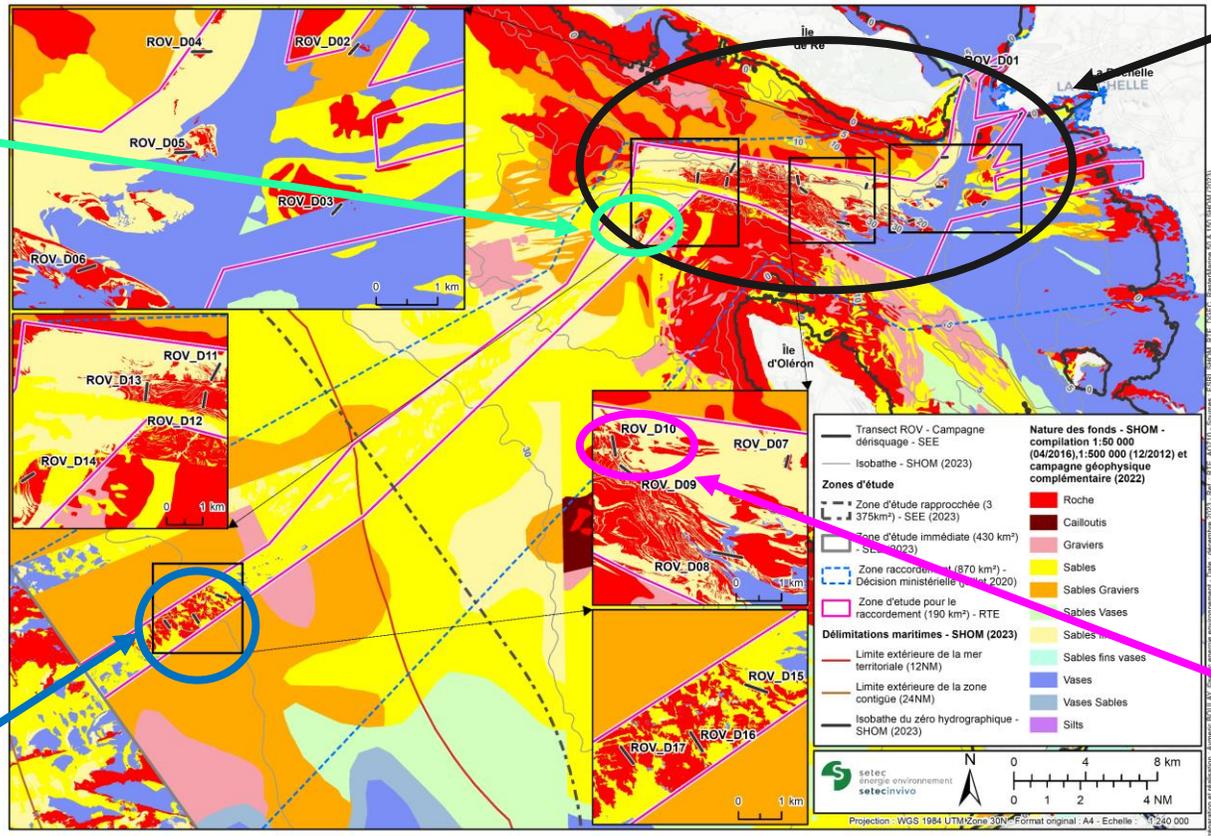
Transect D14



C2-2.1 - Récifs à *Sabellaria spinulosa* du circalittoral côtier (Habitat OSPAR)

Transects D15, D16 et D17

C1-5.1 - Roches ou blocs circalittoraux côtiers à *Antedon bifida*
 C1-6 - Roches ou blocs circalittoraux côtiers à dominance d'*Ophiothrix fragilis* et/ou *Ophiocomina nigra* et de spongiaires en superposition.

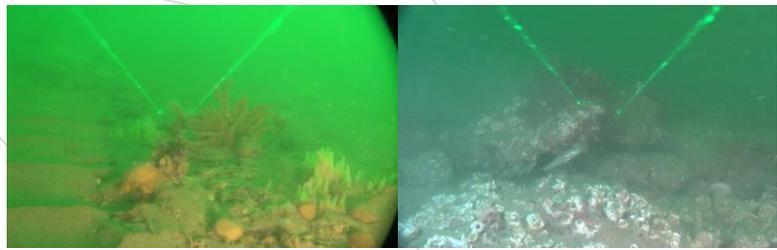


Transects D01 à D09 et D11 à D12, D13, D14

C3-2.1 Galets et cailloutis instables du circalittoral côtier à *Spirobranchus triqueter* avec cirripèdes et bryozoaires encroûtants.

C1-1.11 Roches ou blocs circalittoraux côtiers à *Urticina felina* et faune tolérante aux apports de sable

C1-1.12.4 - Roches ou blocs circalittoraux côtiers à faunes et algues encroûtantes avec *Spirobranchus triqueter* et *Alcyonium digitatum* épars.



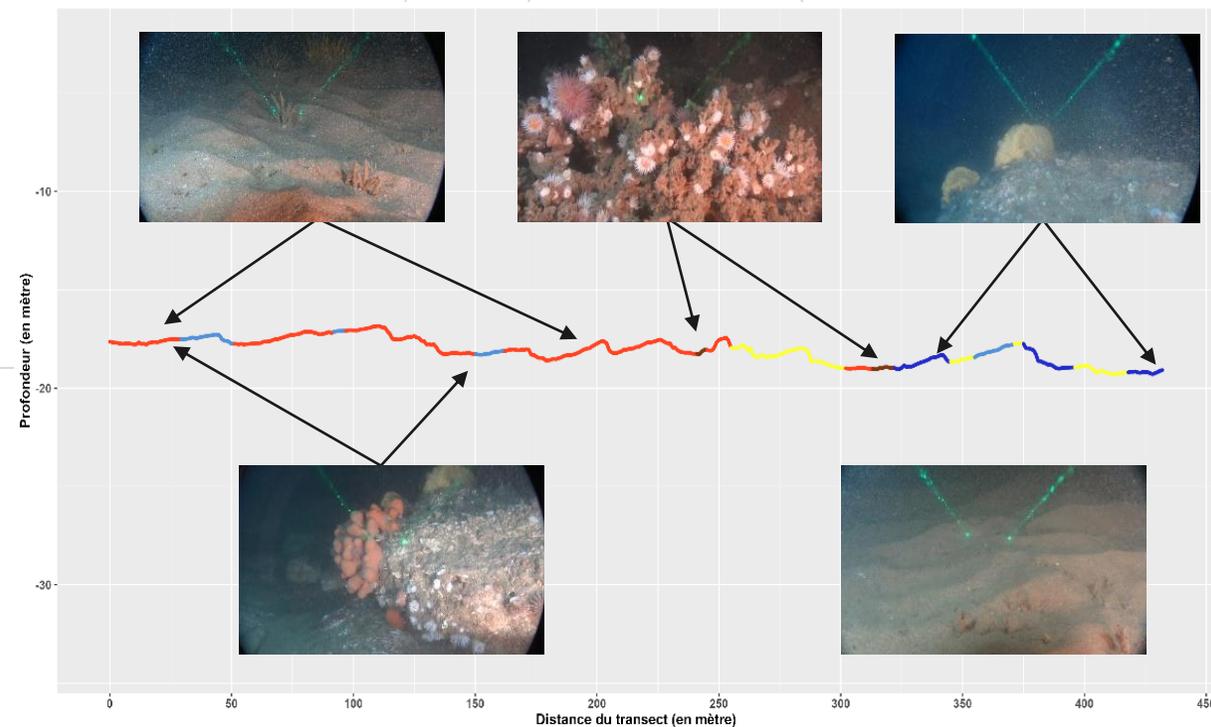
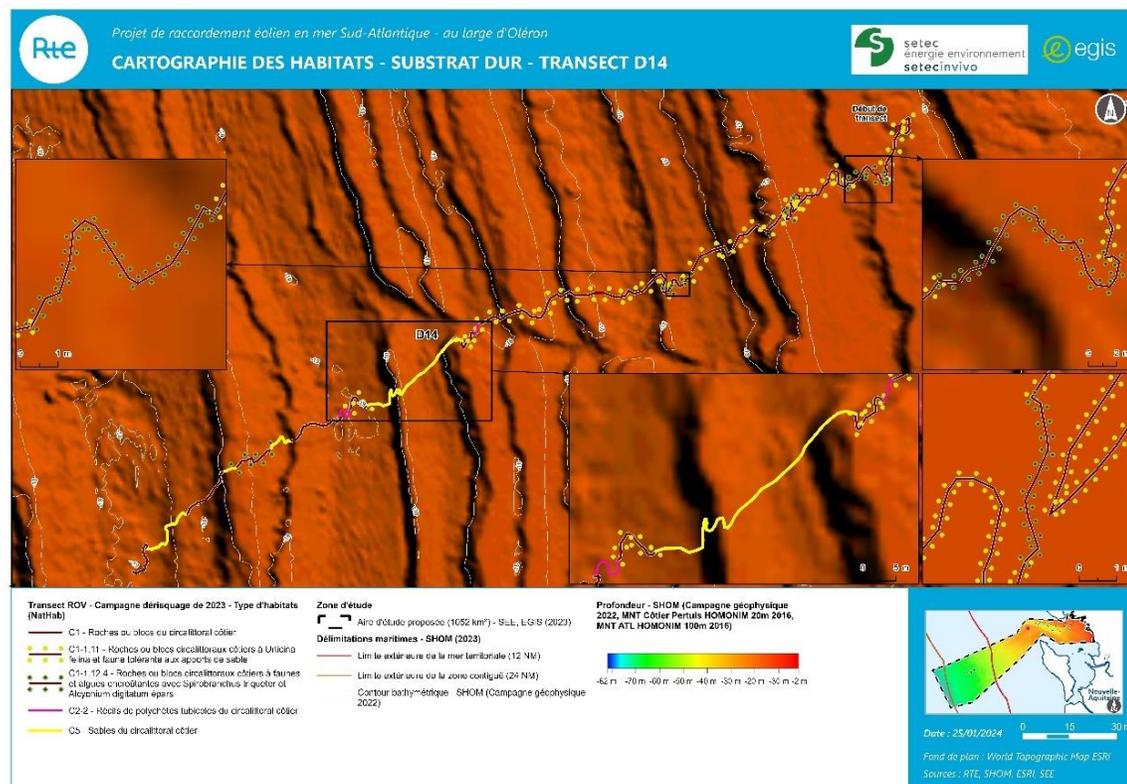
Transect D10

C1-6 - Roches ou blocs circalittoraux côtiers à dominance d'*Ophiothrix fragilis* et/ou *Ophiocomina nigra* et de spongiaires

C1-1 - Roches ou blocs circalittoraux côtiers à gorgonaires, *Pentapora fascialis* et algues sciaphiles



RACCORDEMENT : BENTHOS ROCHEUX SUBTIDAUX



Type d'habitats (Typologie NATHAB)

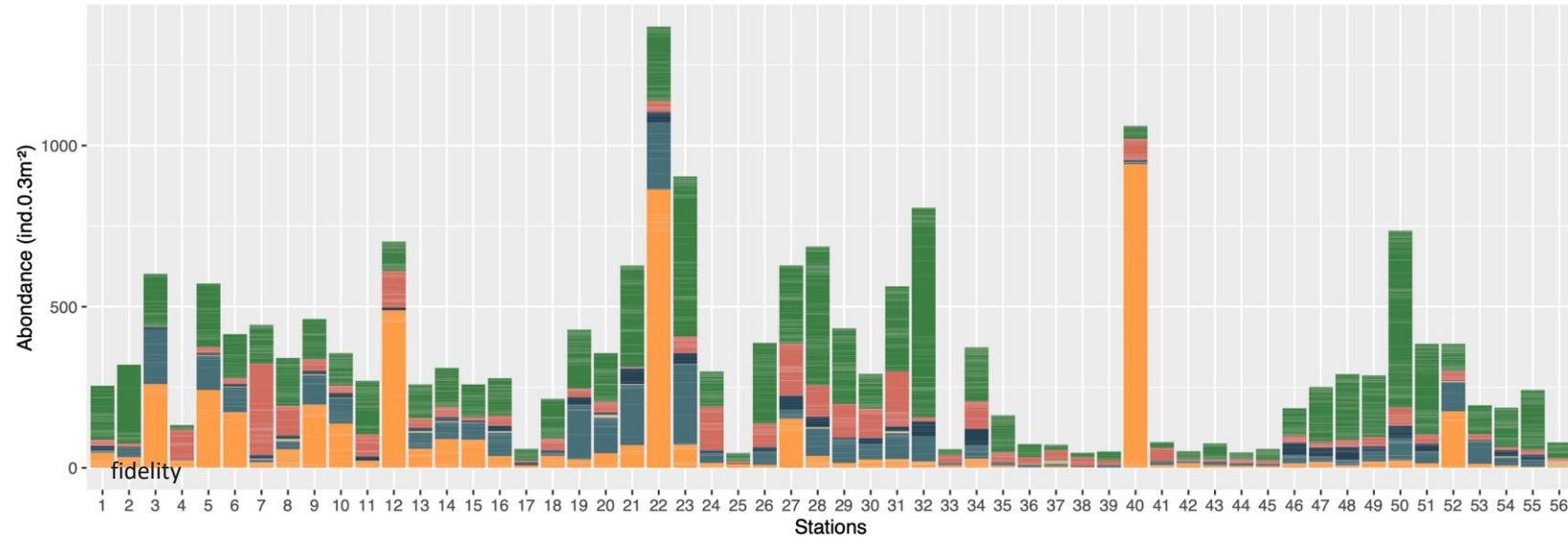
- C1 - Roches ou blocs de circalittoral côtier
- C1-1.11 - Roches ou blocs circalittoraux côtiers à *Urticina felina* et faune tolérante aux apports de sable
- C1-1.12.4 - Roches ou blocs circalittoraux côtiers à faunes et algues encroûtantes avec *Spirobranchus triquetter* et *Alicyonium digitatum* épars
- C2-2 - Récifs de polychètes tubicoles du circalittoral côtier
- C5 - Sables du circalittoral côtier

RACCORDEMENT : BENTHOS MEUBLES SUBTIDEAUX



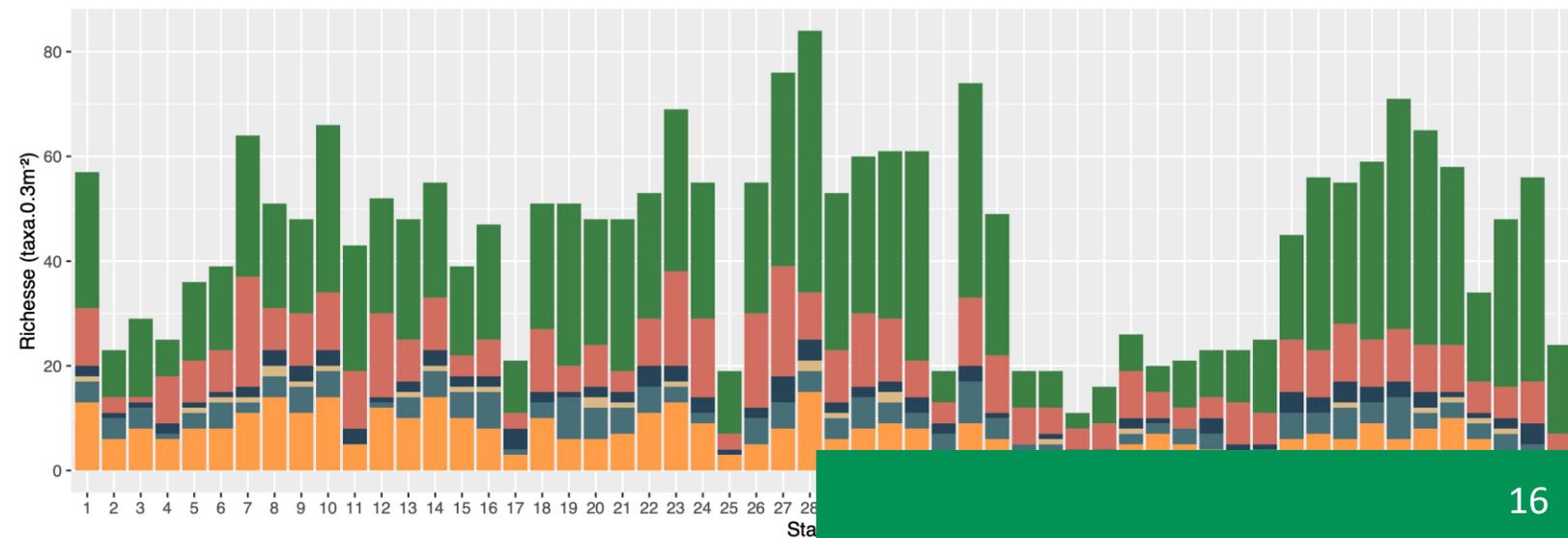
56 stations à 3 réplicats déterminés à ce stade (5 au total)

- **Abondance totale** : 19517 specimens
- **Top 3** : 44% annélides, 24% mollusques et 14% échinodermes
- **Richesse totale** : 369 taxa (non-identifiés exclus)
- **Top 3** : 179 “espèces” d’annélides, 98 de crustacés et 66 de mollusques
- **Diversité gamma**: attendu entre 405 (bootstrap) et 461 (Jakkniffe 2 ordre); prelevée 80-91%.



Phylum

Annelida	Autres	Echinodermata
Arthropoda	Cnidaria	Mollusca



RACCORDEMENT : BENTHOS MEUBLES SUBTIDEAUX



Communautés benthiques

- Cluster (et NMDS): 4 communautés benthiques (one way ANOSIM, 999, $R=0.84$ $p=0.0001$)
- Espèces indicatrices (specificité et fidélité) :

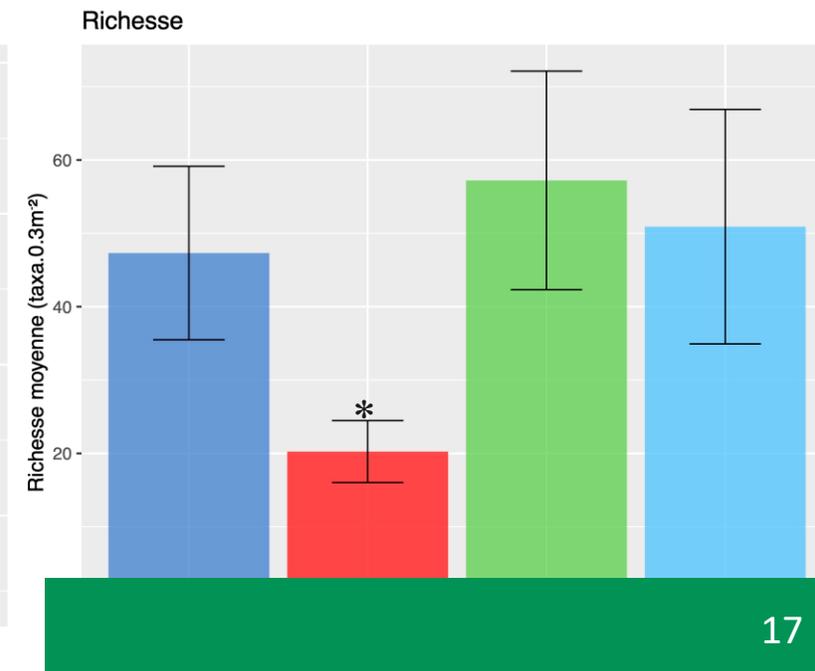
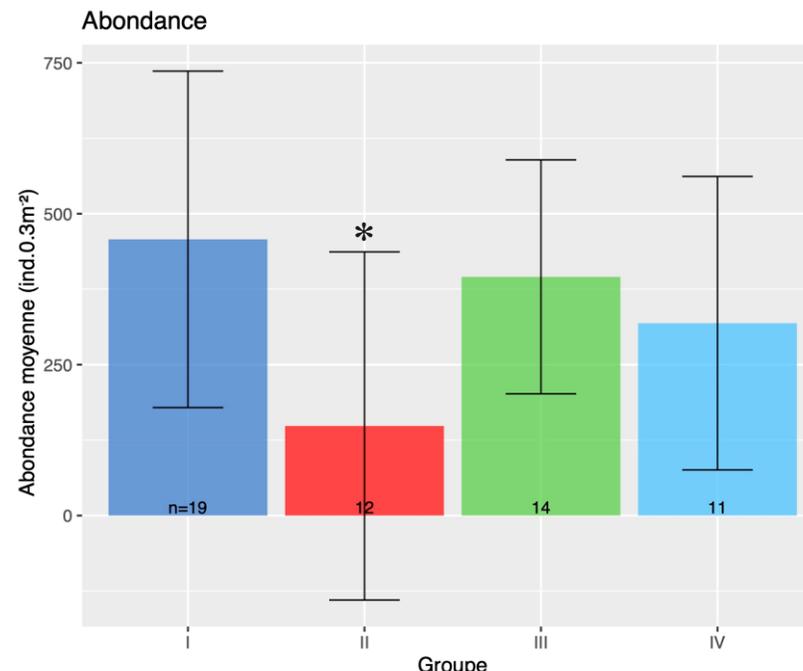
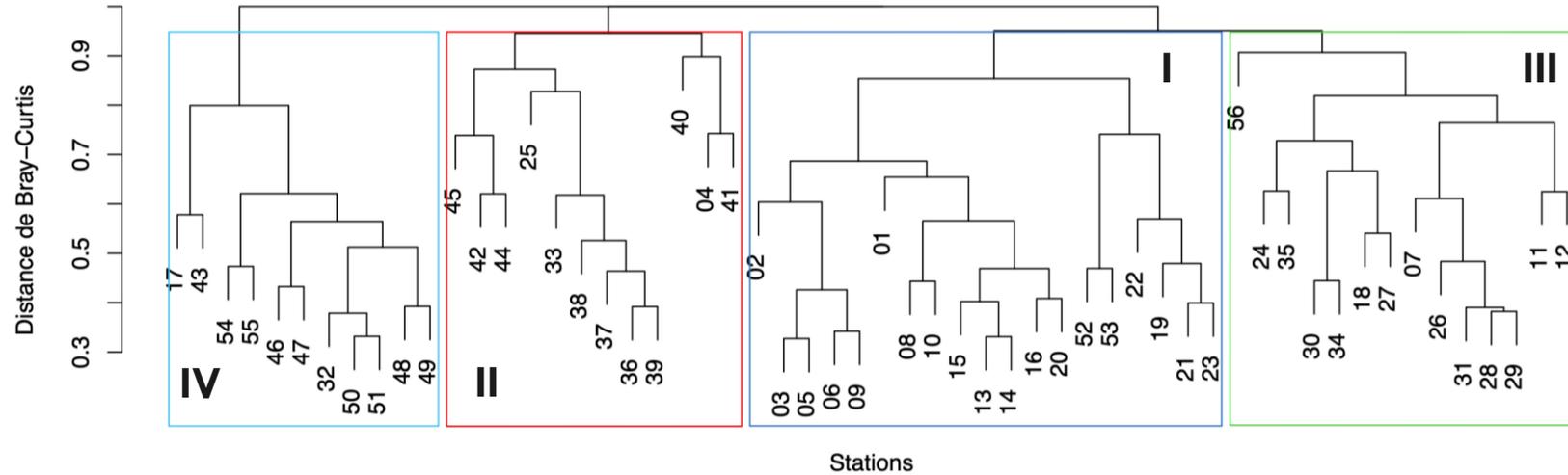
Groupe I : *Amphiura filiformis*, *Kurtiella bidentata* et *Labioleanira yhleni*

Groupe II : *Nephtys cirrosa*, *Gastrosaccus spinifer* et *Bathyporeia pelagica*

*Significativement plus appauvri (Kruskal-Wallis et comparaison de paires de Conover-Holm)

Groupe III : *Cauleriella alata*, *Glycinde nordmanni* et *Ampelisca spinipes*

Groupe IV : *Amphioxus* sp., nematodes et *Polygordius* sp.



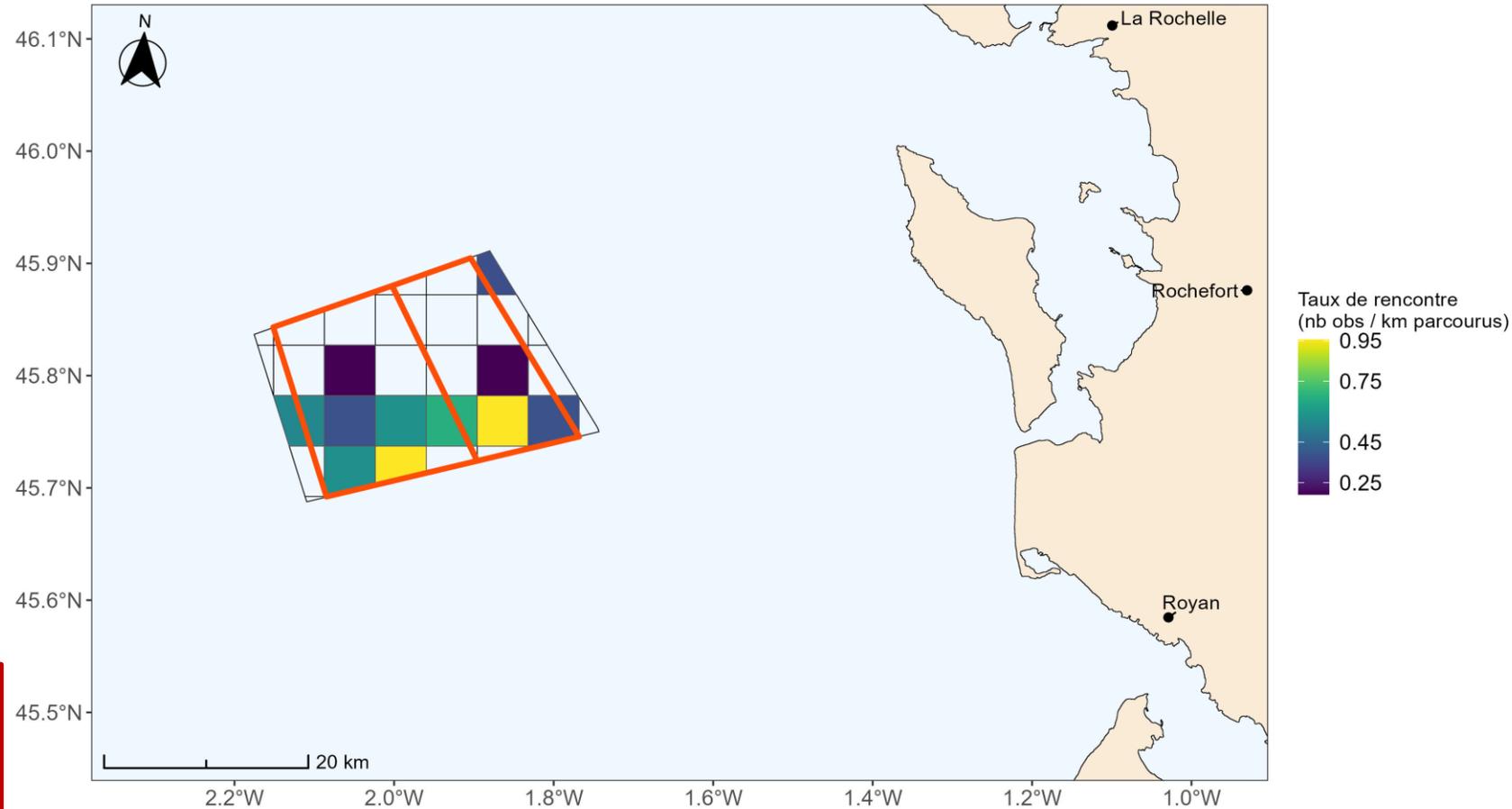
PARC : MÉGAFaUNE (OBSERVATION BATEAU)

RESULTATS PRELIMINAIRES

Principaux résultats (novembre 2023 à février 2024) - Mammifères marins

- 28 observations pour 89 individus
- 4 espèces formellement identifiées :
 - Dauphin commun (15 obs. et 50 ind.)
 - Grand dauphin (5 obs. et 24 ind.)
 - Marsouin commun (5 obs. et 11 ind.)
 - Dauphin de Risso (1 obs. et 2 ind.)

Mammifères marins



A noter : 2 observations de tortues :

- 1 tortue luth en novembre
- 1 tortue à écailles sp en février

PARC : MÉGAFaUNE (OBSERVATION BATEAU)

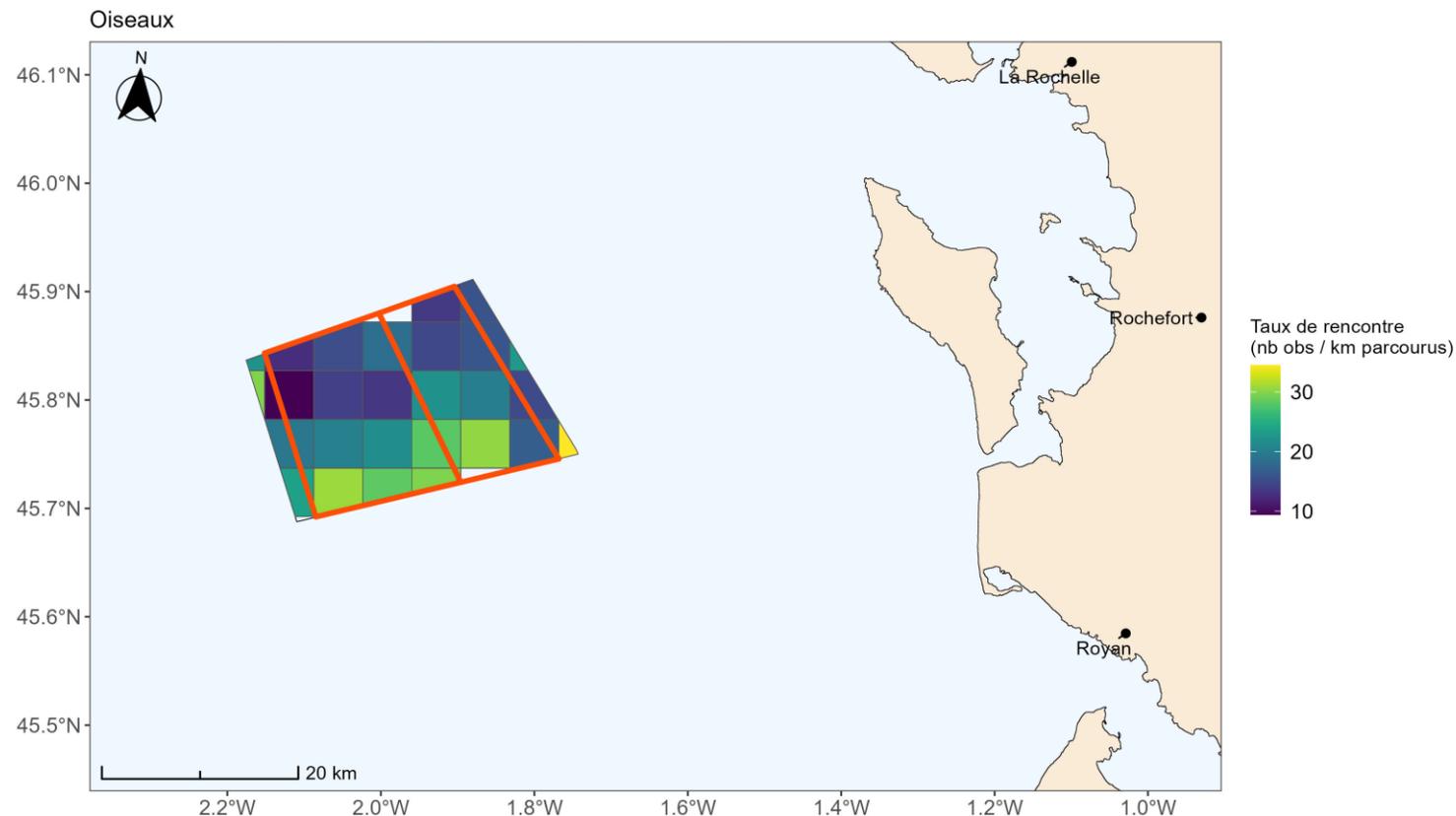
RESULTATS PRELIMINAIRES

Principaux résultats (novembre 2023 à février 2024) - Oiseaux marins

- 2089 observations pour 3492 oiseaux marins
- 17 espèces d'oiseaux marins (Guillemot de Troïl, Fou de Bassan, Mouette tridactyle, Mouette pygmée, Goéland brun, Pingouin torda, Mouette mélanocéphale, Goéland argente, Goéland leucophée, Goéland marin, Puffin des Baléares, Goéland cendre, Puffin des anglais, Grand labbe, Océanite tempête, Macareux moine, Grand cormoran, Mouette rieuse)

Principales espèces rencontrées :

- Guillemot de troïl (1190obs. et 1789 ind.)
- Fou de Bassan (175 obs. et 221 ind.)
- Mouette tridactyle (161 obs. et 265 ind.)
- Mouette pygmée (125 obs. et 415 ind.)
- Goéland brun (117obs. et 210ind.)



PARC : MÉGAFaUNE (OBSERVATION BATEAU)

- 12 Espèces d'oiseaux terrestres (nov 2023 à avril 2024)

(alouette des champs, bergeronnette grise, canard souchet, pouillot véloce, bécasseau variable, canard colvert, oie cendrée, pipit farlouse, passereau ind, pouillot véloce, rouge queue noir, courlis corlieu)

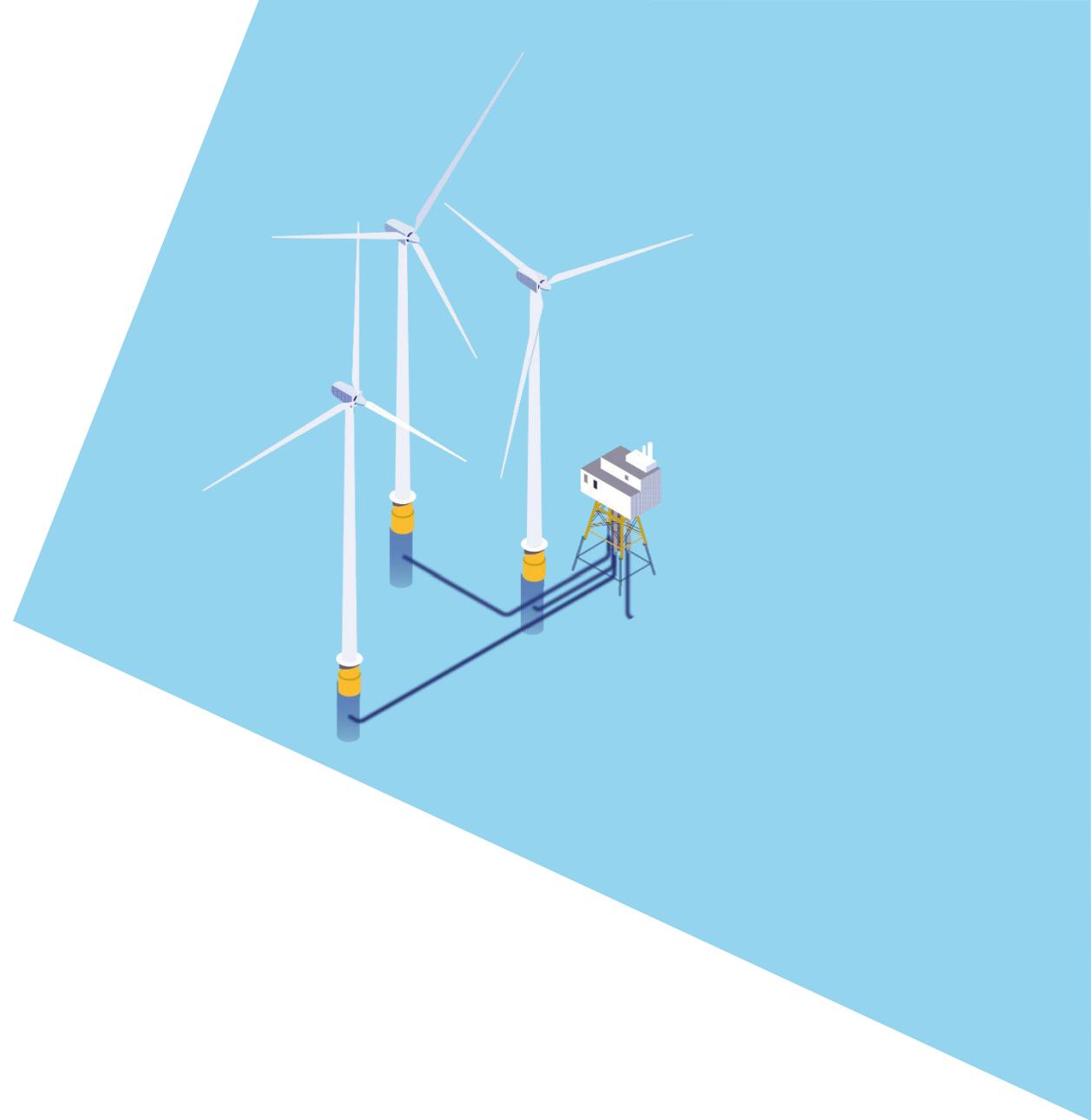
RESULTATS PRELIMINAIRES



À gauche : Alouette des champs / À droite : Bergeronnette grise (Crédit : Sylvain Reyt / Faune Océan)

1. Avancement du projet AO7

Raccordement



RTE opérateur industriel des raccordements éolien en mer sur l'ensemble des façades maritimes

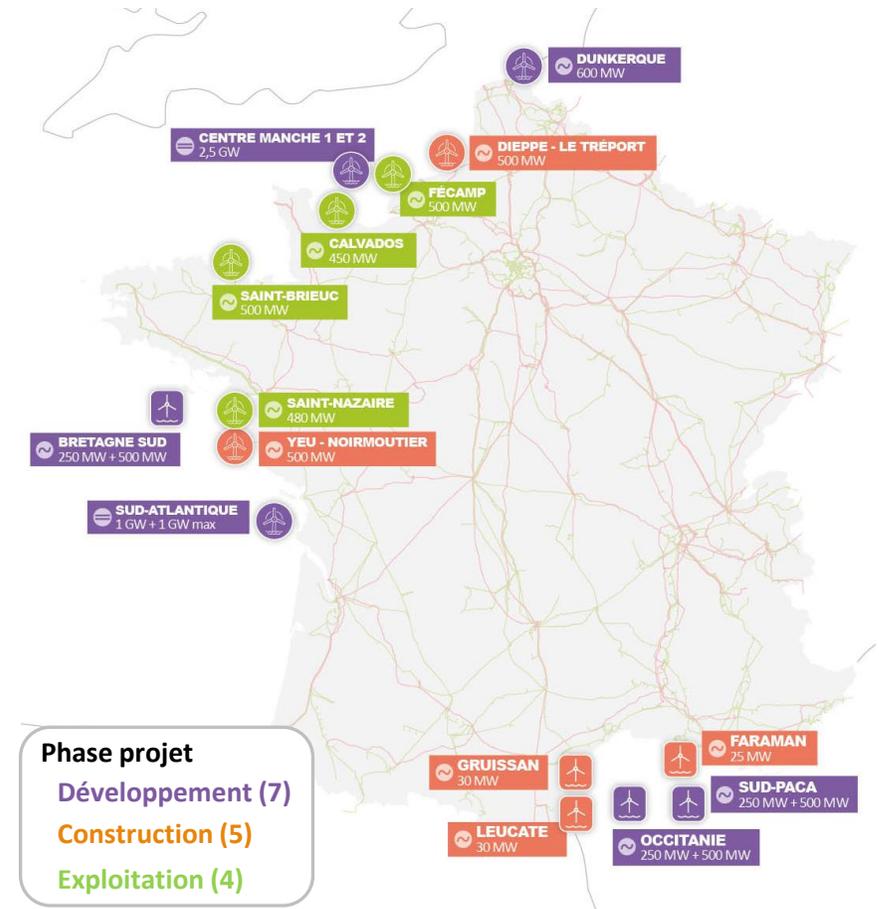
RTE, en tant que **maître d'ouvrage du raccordement de l'ensemble des parcs éoliens en mer français**, doit répondre à des enjeux :

- De **maîtrise du coût** et de la consistance à mesure que les parcs sont plus puissants et plus loin des côtes
- De **délais de mise en service fixés par l'Etat**, et auxquels RTE est tenu, alors que l'Etat ambitionne d'accélérer le déploiement de l'éolien en mer
- **Industriels** avec un marché mondial des câbles et postes tendu, qui comporte aussi des opportunités pour les **industriels français**

→ RTE a lancé une **politique d'achat** visant à dégager des économies d'échelle et conclure des partenariats industriels de long terme en veillant aux retombées économiques sur le territoire

→ **Contrat entre RTE et les Chantiers de l'Atlantique** pour la construction à St-Nazaire de 3 postes en mer, dont celui d'Oléron

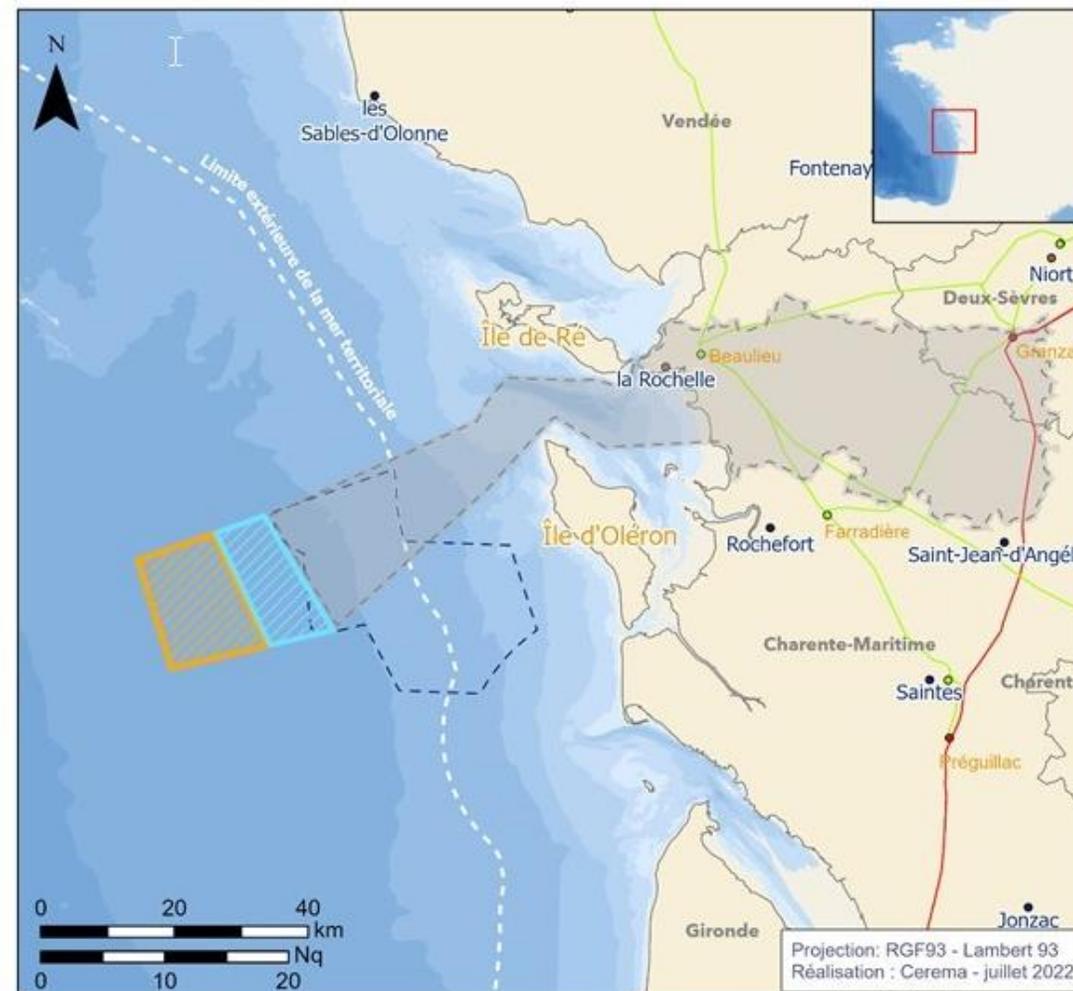
→ Entrée en négociations exclusives avec le **câblier français Nexans** pour la fourniture des câbles sous-marins et terrestres de plusieurs projets, dont celui d'Oléron



Décision ministérielle de juillet 2022 - raccordement

Après un débat public sous l'égide de la CNDP d'octobre 2021 à février 2022, décision ministérielle portant sur :

- Le lancement en 2022 d'une procédure de mise en concurrence pour un premier parc de 1000 MW environ en éolien posé - **zone bleue**
- Le lancement ultérieur d'une procédure de mise en concurrence pour un deuxième parc - **zone orange**
- **Le choix du raccordement en courant continu**, compte tenu des puissances et des zones retenues
- **Le choix de la zone d'étude** du raccordement par le nord de l'île d'Oléron jusqu'au réseau 400kV
- L'opportunité du **multi-usages** autour du poste en mer



- Zone retenue pour la procédure de mise en concurrence du premier parc - 180km²
- Zone retenue pour la procédure de mise en concurrence du deuxième parc - 250km²
- Zone d'étude pour le raccordement
- Zone soumise au débat public - 743km²

Planning prévisionnel du projet de raccordement

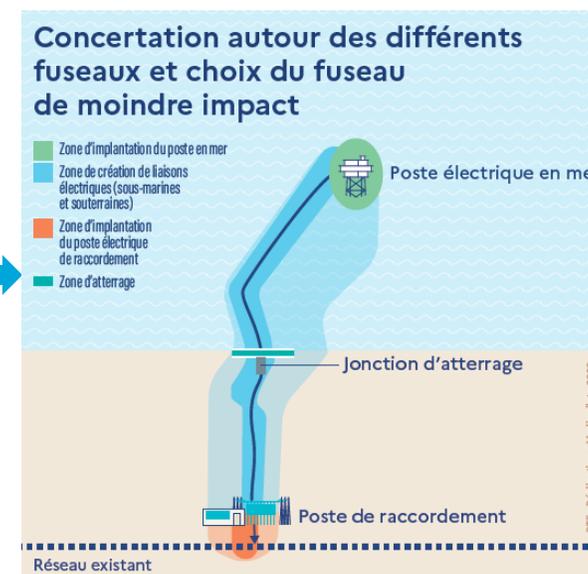


2023

Concertation pour déterminer le Fuseau de moindre impact (FMI)



Concertation
Fontaine



2024 – 2026

Etudes d'impact / procédures administratives / études techniques

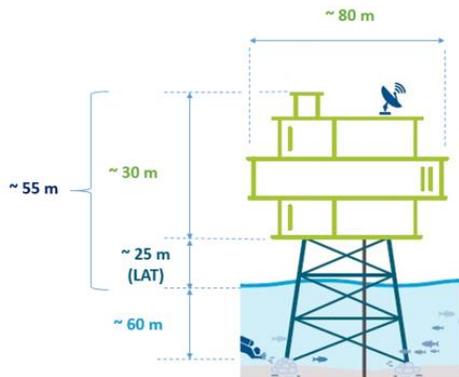
2027 – 2031

Travaux

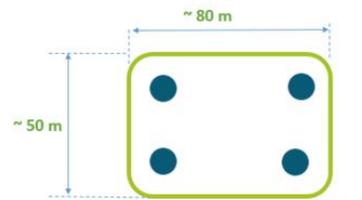
2032

Mise à disposition du raccordement

Le raccordement en mer – courant continu

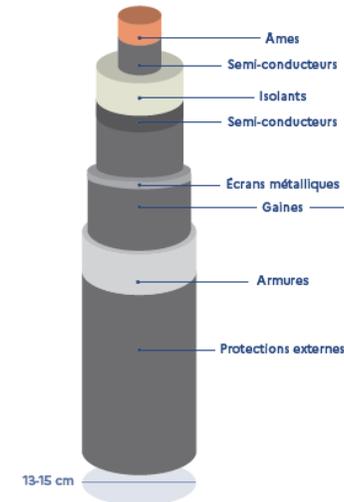
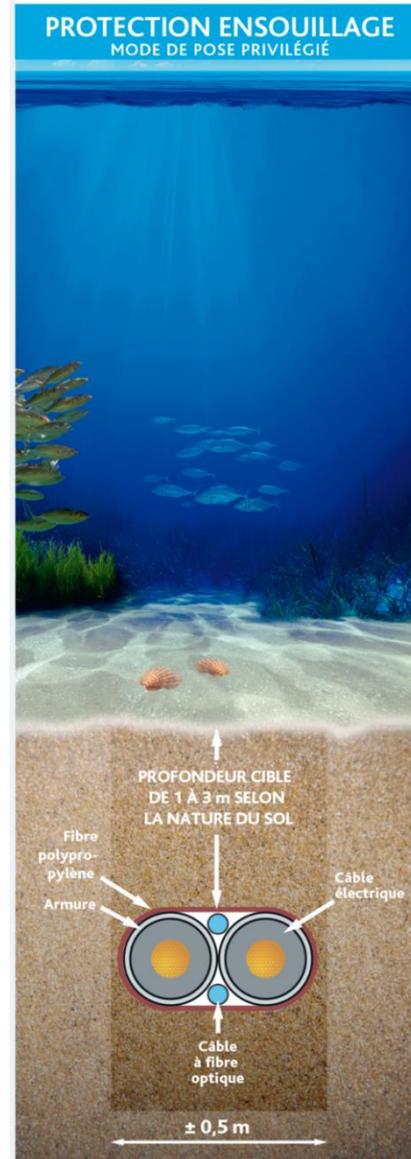


Vue de face



L'orientation du poste en mer est définie pendant les études en fonction des données du site.

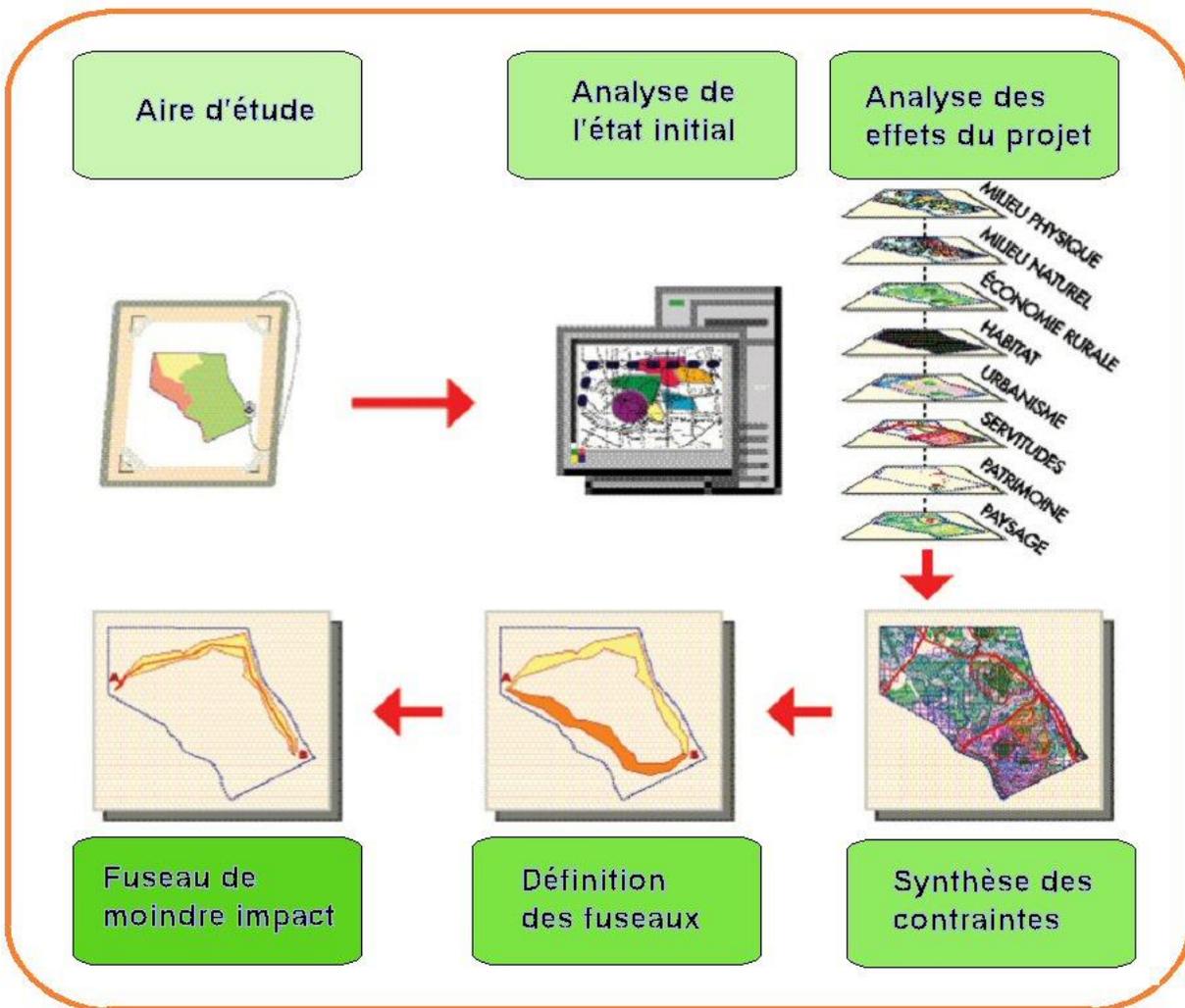
Vue du dessus ~ 0,4 ha



env 15 cm de diamètre



Concertation Fontaine : de l'aire d'étude au fuseau de moindre impact



Procédure menée par RTE sous l'égide du préfet coordinateur : le [préfet de la Charente-Maritime](#), en coordination avec la [préfète des Deux-Sèvres](#) et le préfet maritime (nomination par le MTE le 23 juin 2023)

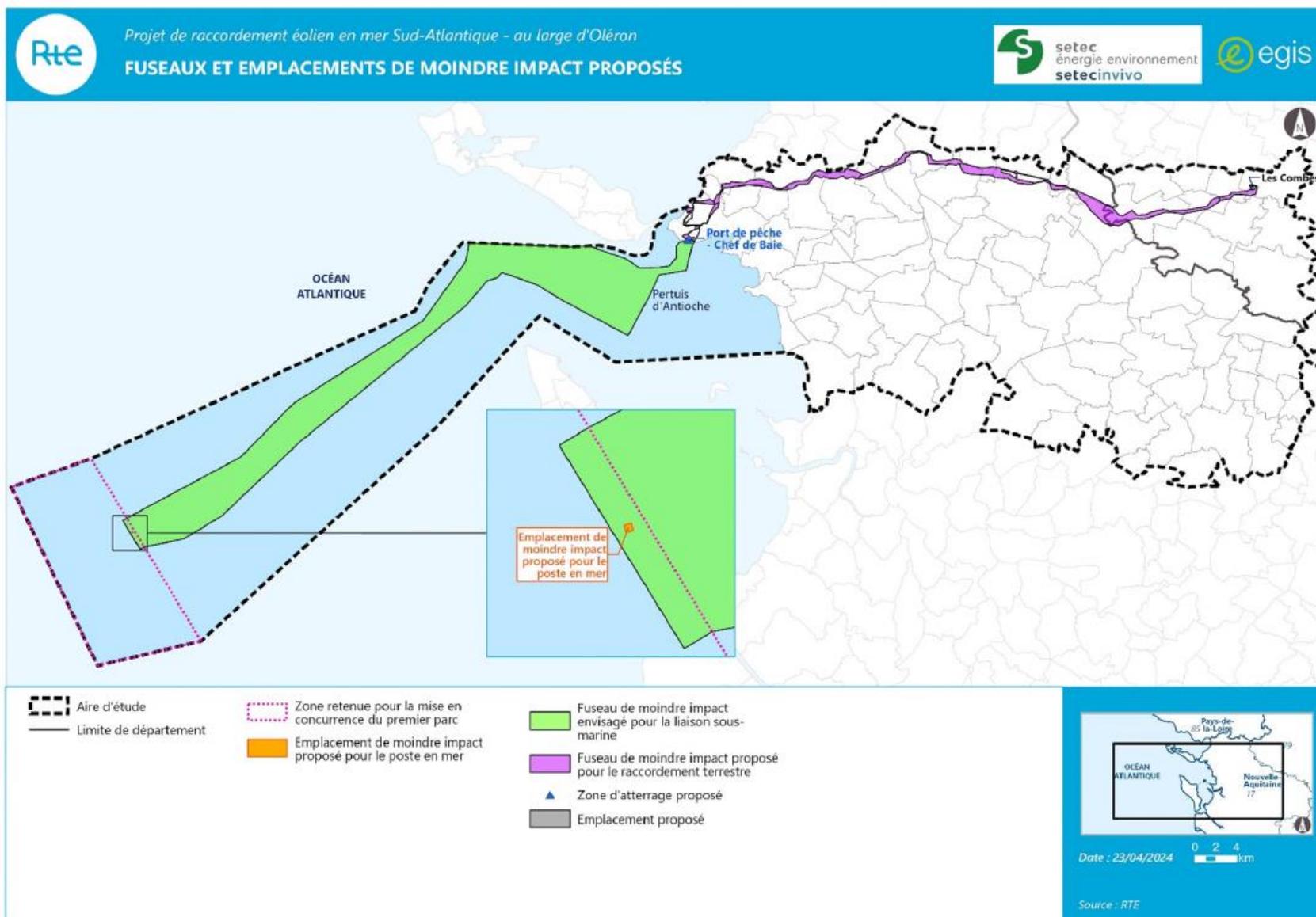
Dossier de concertation adressé aux parties prenantes en vue de la plénière de validation du FMI **le 19 juin 2024** à La Rochelle

Eviter – Réduire – Compenser

Une démarche itérative qui se déroule tout au long du projet – de la définition de l'aire d'étude jusqu'aux travaux

Objectif : retenir et mettre en œuvre la meilleure solution possible

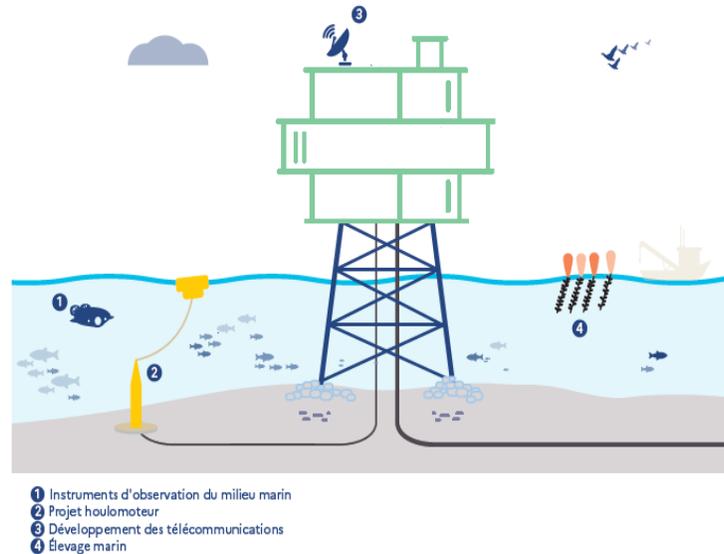
Le fuseau de moindre impact proposé



La plateforme multi-usages



Les utilisations éventuelles du poste électrique en mer



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



➤ **Concours d'innovation lancé le 22 mars 2023** par l'ADI Région NA, la CDA et RTE : candidatures 1^{er} avril – 30 novembre 2023

30 novembre 2023 : Clôture des candidatures

Décembre 2023 / Janvier 2024 : Sélection des dossiers et analyse de la faisabilité par RTE

Avril 2024 : Annonce des lauréats des 3 prix

Juin 2024 : Présentation des premiers résultats lors du salon Seanergy

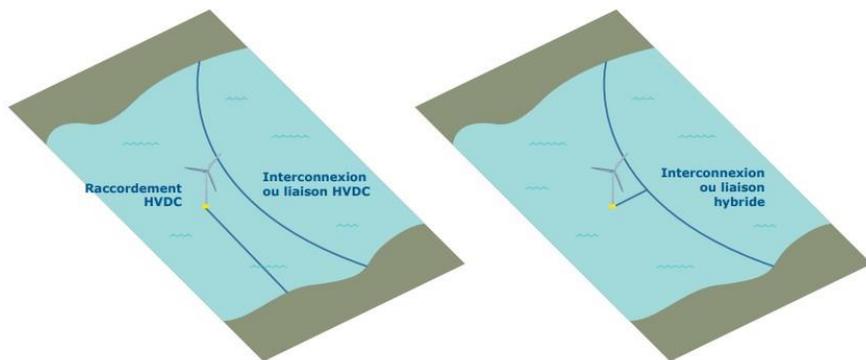
- 15 projets déposés, 10 auditionnés, 4 projets soutenus sur la base des critères de sélection : capacité à porter le projet, co-usages en mer, innovation et répliquabilité
- **Projet Capena** : aquaculture, habitats artificiels, restauration écologique (huîtres plates) – RTE
- « **OSS 17** » (A2D-Naviwatt) : maintenance préventive via drones – CDA
- **Molluscan Eye** : système de biosurveillance utilisant les bivalves – Région NA
- **Cohabys** : observatoire environnemental en mer basé sur la plateforme en mer – RTE via partenariat national FEM





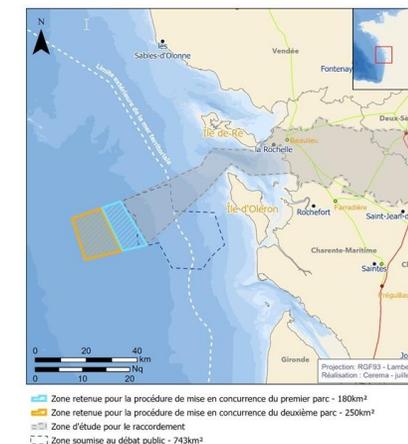
- RTE propose un renforcement du réseau THT par la mer à horizon 2032-2035, pouvant permettre, au-delà de sa fonction de transport inter-régional d'électricité, de **raccorder un ou deux parcs** éoliens en mer, évitant ainsi le besoin d'atterrage en zone littorale.

Figure 10.19 Raccordement hybride d'un parc éolien sur une liaison sous-marine



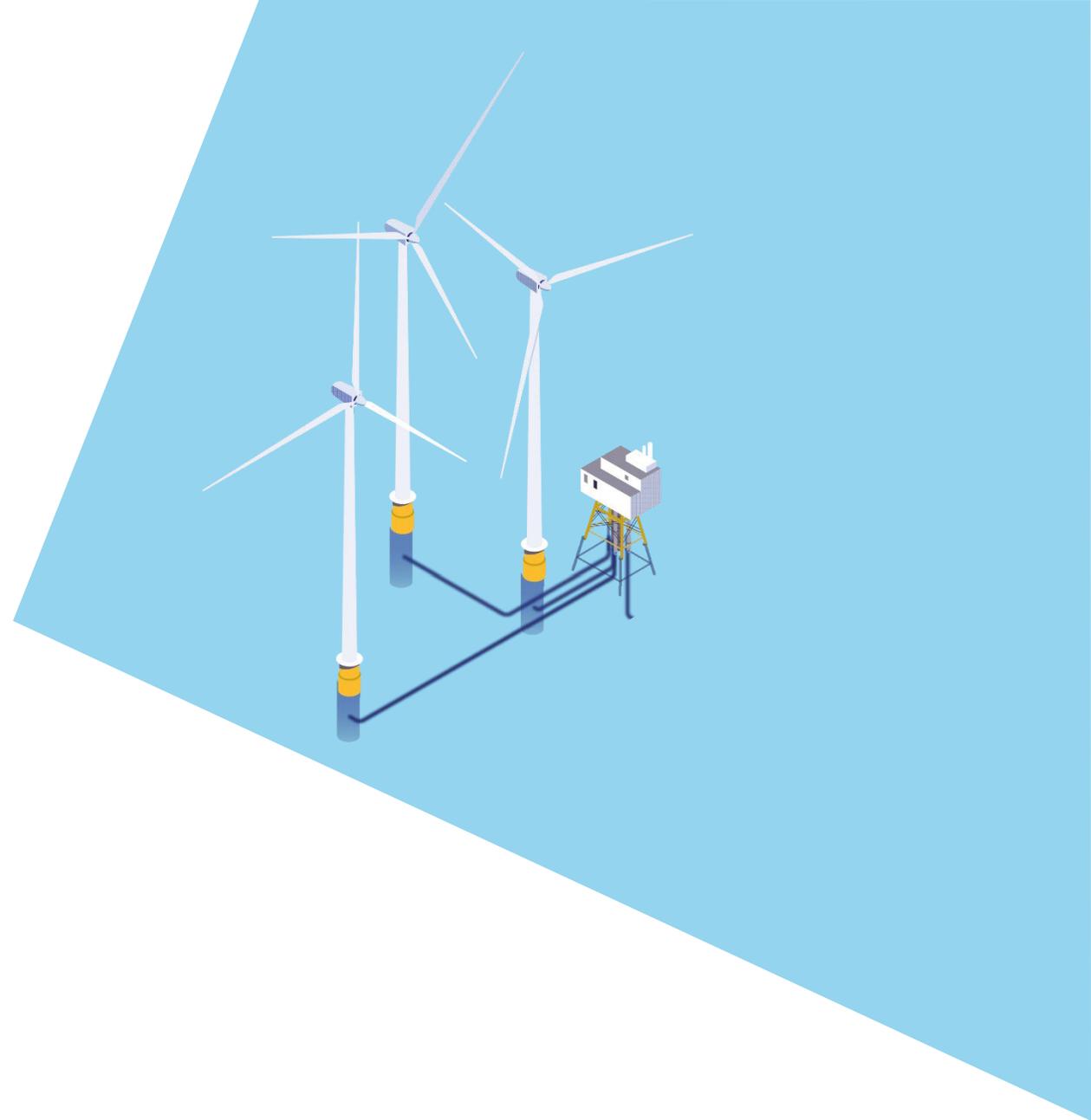
Décision ministérielle post débat public au large d'Oléron de juillet 2022 :

- Raccordement du 1^{er} parc en courant continu
- RTE recherchera **la meilleure solution de raccordement pour les deux parcs**, en favorisant **la mutualisation des infrastructures de réseau**



2. Planification de l'éolien en mer

Travaux d'identification des zones prioritaires



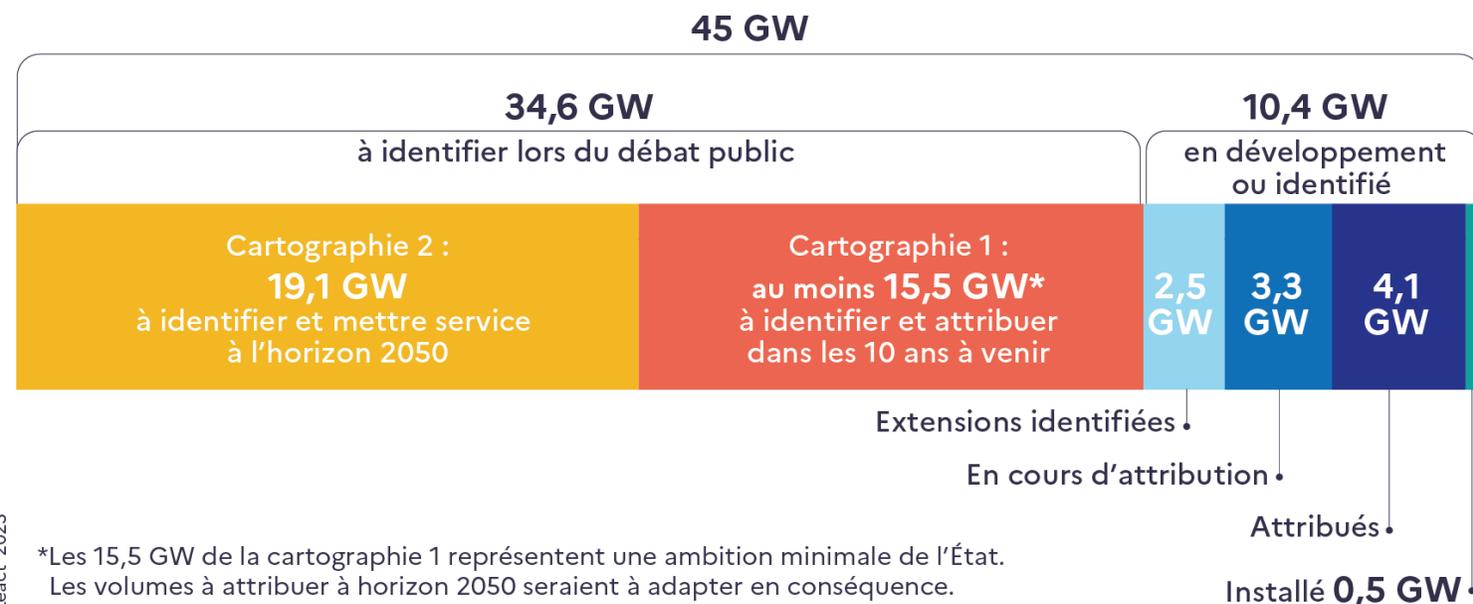
LES OBJECTIFS DU DÉBAT : UNE PLANIFICATION DE L'ÉOLIEN EN MER AUX HORIZONS 2035 ET 2050

 Loi APER (10/03/2023)

Cartographie des zones prioritaires à horizon 10 ans

Cartographie des zones prioritaires à horizon 2050

Répartition prévisionnelle des capacités à identifier



Deux objectifs

18 GW en service en 2035

45 GW en service en 2050

*Les 15,5 GW de la cartographie 1 représentent une ambition minimale de l'État. Les volumes à attribuer à horizon 2050 seraient à adapter en conséquence.

Source : Ministère de la Transition énergétique

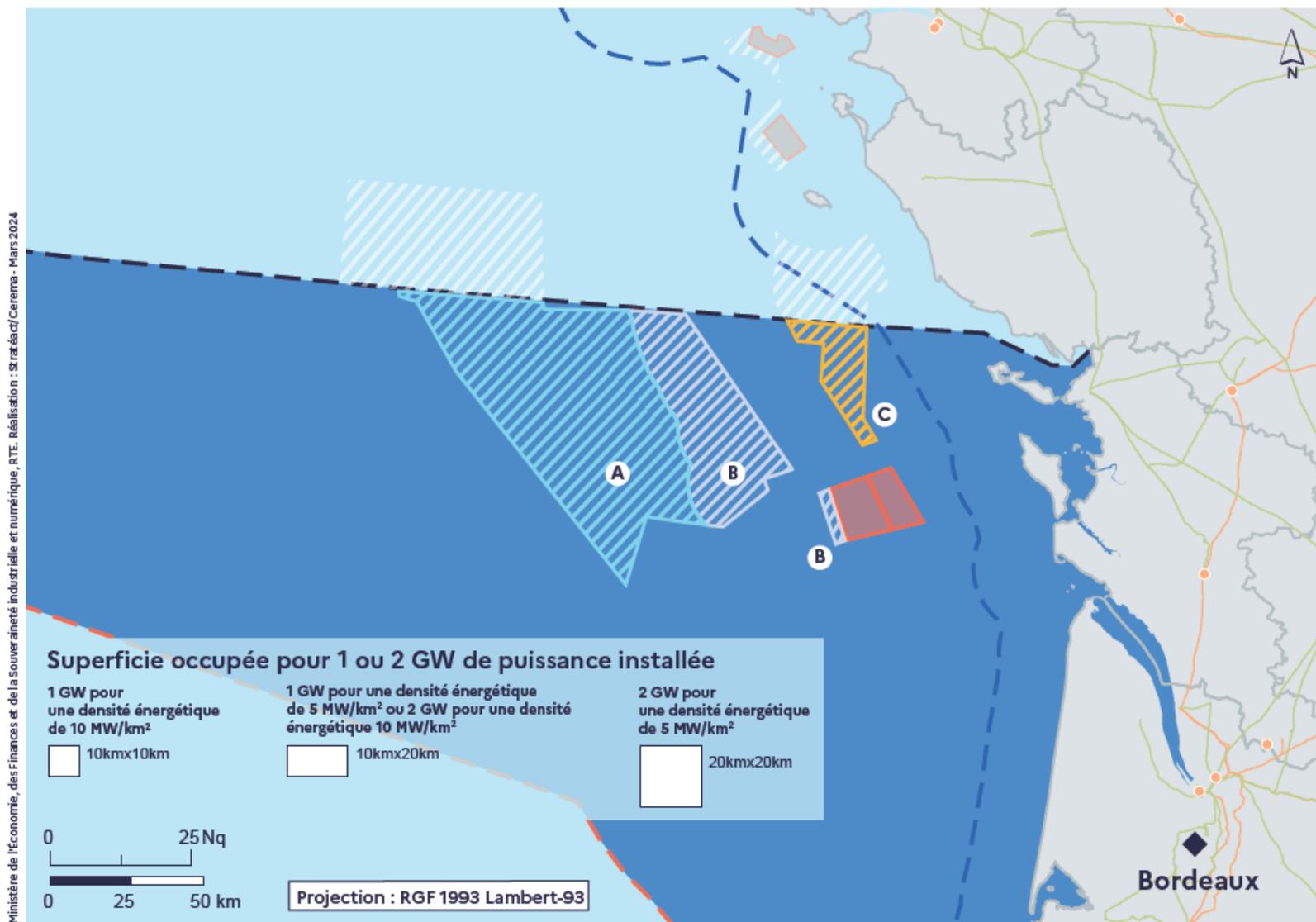
Installé **0,5 GW**

Source : Ministère de la Transition énergétique, 2023

RAPPELS SUR LES OBJECTIFS DE L'ETAT PAR FAÇADE

Façade	Objectifs à horizon 10 ans de nouvelles capacités à attribuer (dont extensions déjà identifiées)	Objectifs à 2050 (comprenant tous les parcs déjà attribués, en cours d'attribution et extensions identifiées)	Capacités en développement ou attribuées (hors extensions)
MEMN	Entre 7 et 11 GW	Entre 12 et 15,5 GW	4,5 GW
NAMO	Entre 6 et 9,5 GW (dont 0,5 GW d'extensions)	Entre 17 et 25 GW	1,7 GW
SA	Entre 2,5 et 5,5 GW (dont 1 GW d'extensions)	Entre 7 et 11 GW	1 GW
MED	Entre 3 et 4,5 GW (dont 2x0,5 GW d'extensions)	Entre 4 et 7,5	0,6 GW
TOTAL	Entre 18,5 GW et 30,5 GW (dont 2,5 GW d'extensions)	Entre 40 et 59 GW	7,8 GW

Zones propices au développement de l'éolien en mer à horizon 10 ans et à horizon 2050 / Sud-Atlantique



- Limites des eaux sous souveraineté et juridiction française
- Limites extérieures de la mer territoriale
- Limites de façade maritime
- Postes RTE 400kV
- Lignes 400kV
- Lignes 225kV
- Limites départementales
- Zones de projets éolien en mer déjà existants ou à l'étude

Zones propices au développement de l'éolien

- Éolien posé en mer à horizon 10 ans
- Éolien flottant en mer à horizon 10 ans
- Éolien flottant en mer à horizon 2050

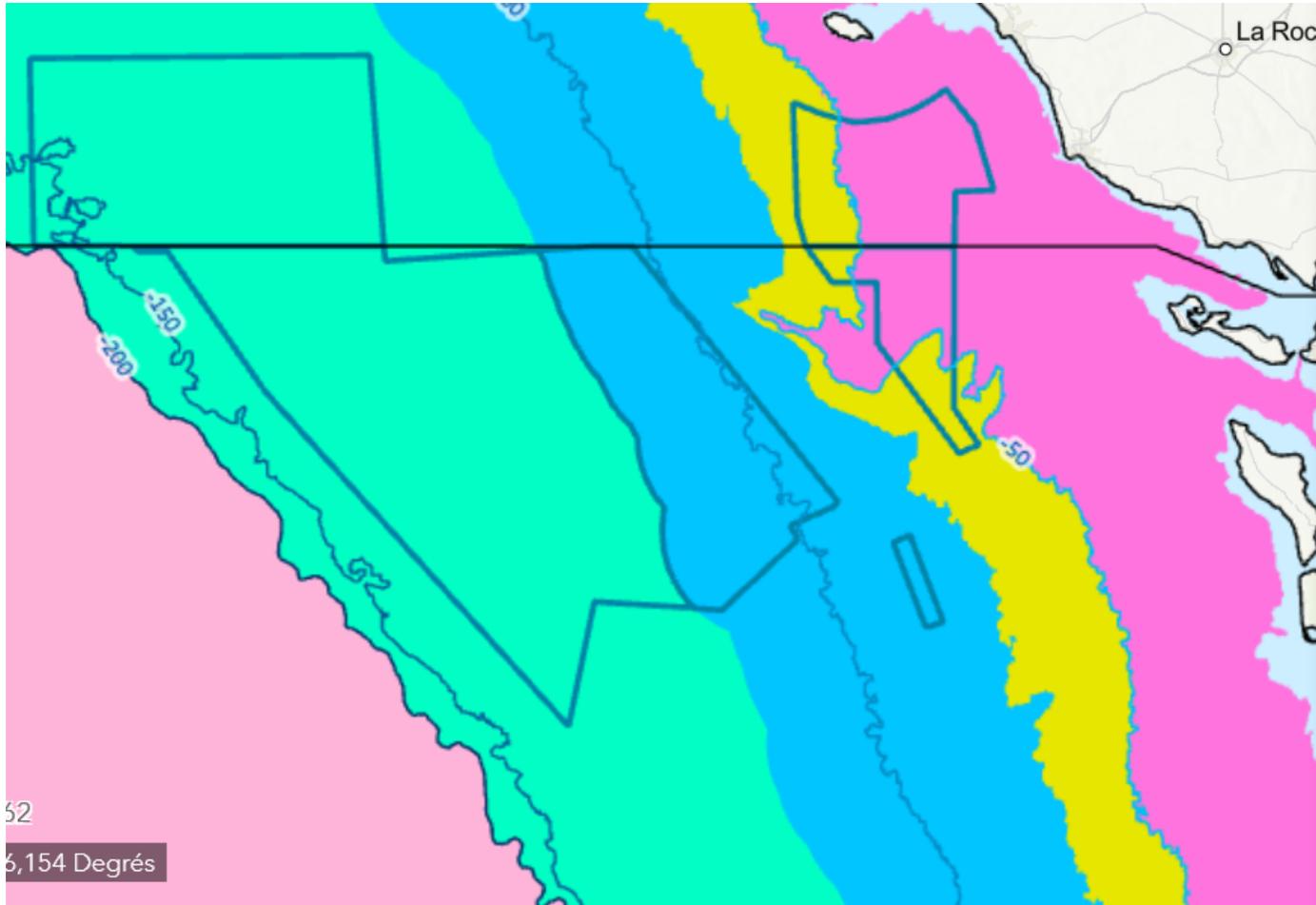
Préfets coordonnateurs :

- Préfecture maritime (Brest)
- Préfecture de Région

Sources : ADMIN EXPRESS (©IGN 2022) ; EuroGlobalMap (©EuroGeographics 2022) ; SHOM

Dans un premier temps, aucune zone d'étude terrestre pour le raccordement des parcs n'est prévue en Sud-Atlantique. Des concertations ad hoc permettront de définir des corridors de raccordement potentiels.

ZONES PROPICES MISES AU DÉBAT PUBLIC



-200 - -40

Proposition Etat dans le cadre du débat public

Zone propice au développement de l'éolien en mer



Activités et usages

Eoliennes en mer

Répartition éolien posé/flottant en fonction de la bathymétrie



Posé (-8m à -50m)



Posé - Flottant (-50m à -70m)



Flottant (-70m à -100m (avec tampon 20km vers le large))



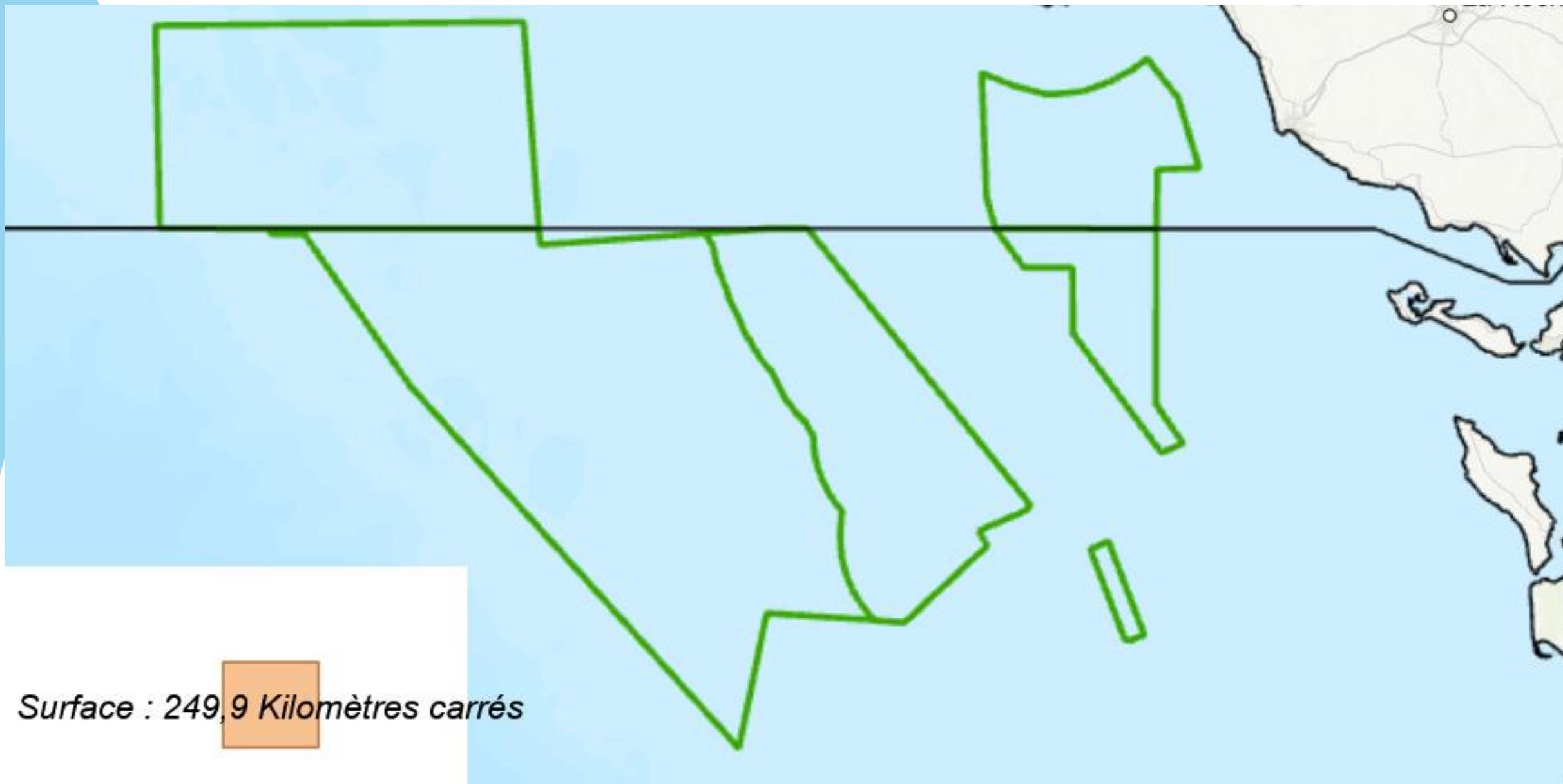
Flottant (-100m (avec tampon 20km vers le large) - -200m)



inférieur à -200m

LES CONSIDÉRATIONS À PRENDRE EN COMPTE POUR LE CHOIX DES ZONES

- Les zones prioritaires à identifier ont vocation à être les futures zones d'appels d'offres
- **Densité des zones visées** (prise en compte de la séquence ERC) :
 - ↳ Autour de **6 MW/km²**
 - ↳ Soit une surface de 250 km² pour une puissance de 1,5 GW
- **Raccordement à l'horizon 2035**



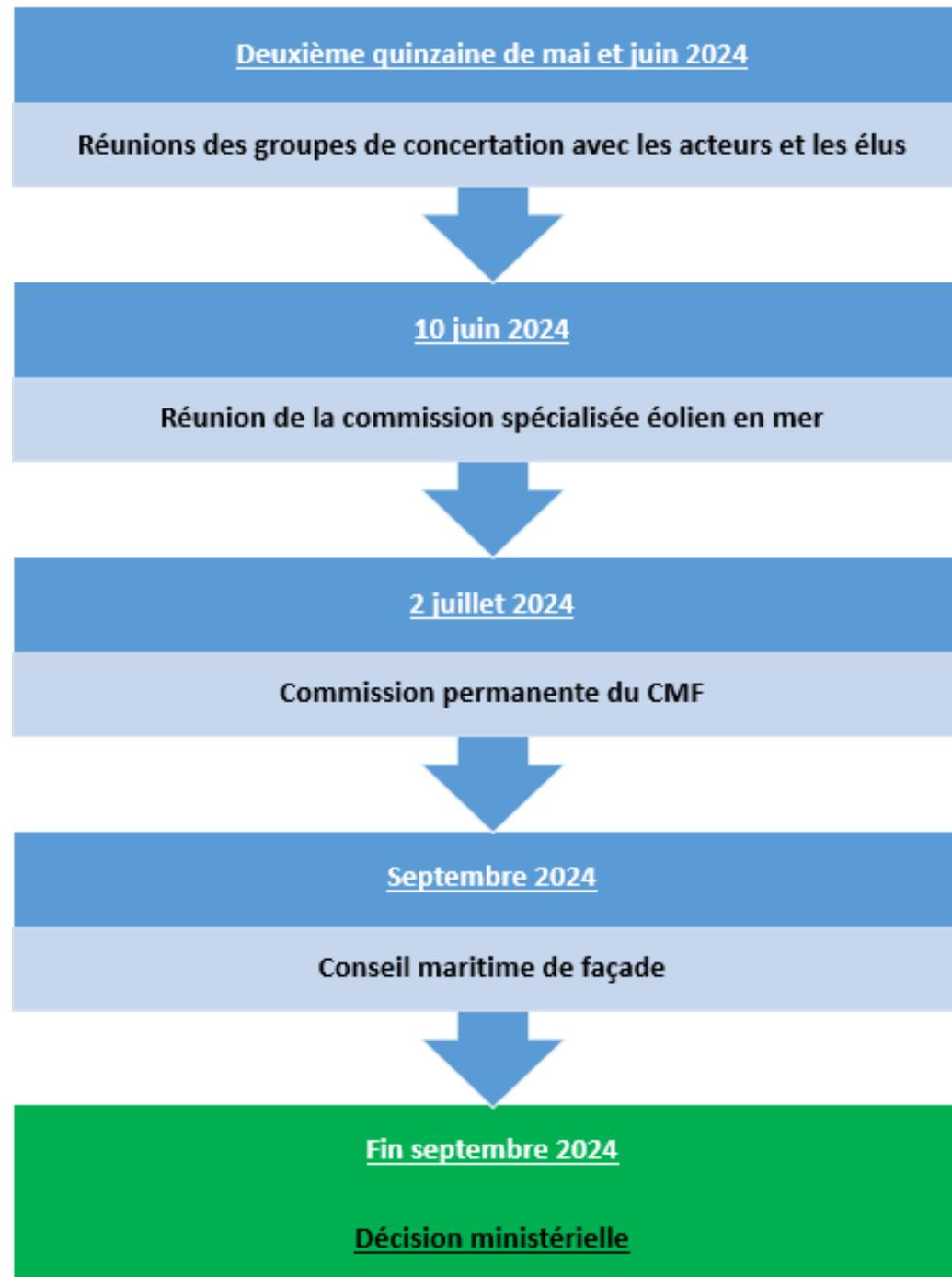
Surface : 249,9 Kilomètres carrés

OBJECTIFS

Définir des zones prioritaires pour l'implantation des futurs parcs éoliens

- ⇒ Prise en compte des enjeux considérés comme prioritaires (pêche et environnement) suivant une démarche d'évitement des impacts :
- ⇒ Identification cartographique des zones de moindre impact en croisant les différentes couches d'enjeux
- ⇒ En complément de l'approche cartographique, détection des points de sensibilité, points critiques et situations spécifiques par catégorie d'enjeu

Sud-Atlantique
**Calendrier de travail et de concertation
en vue de l'élaboration de futures zones
d'implantation de parcs éoliens en mer**



CONCERTATION

Quatre réunions dédiées entre mai et juin :

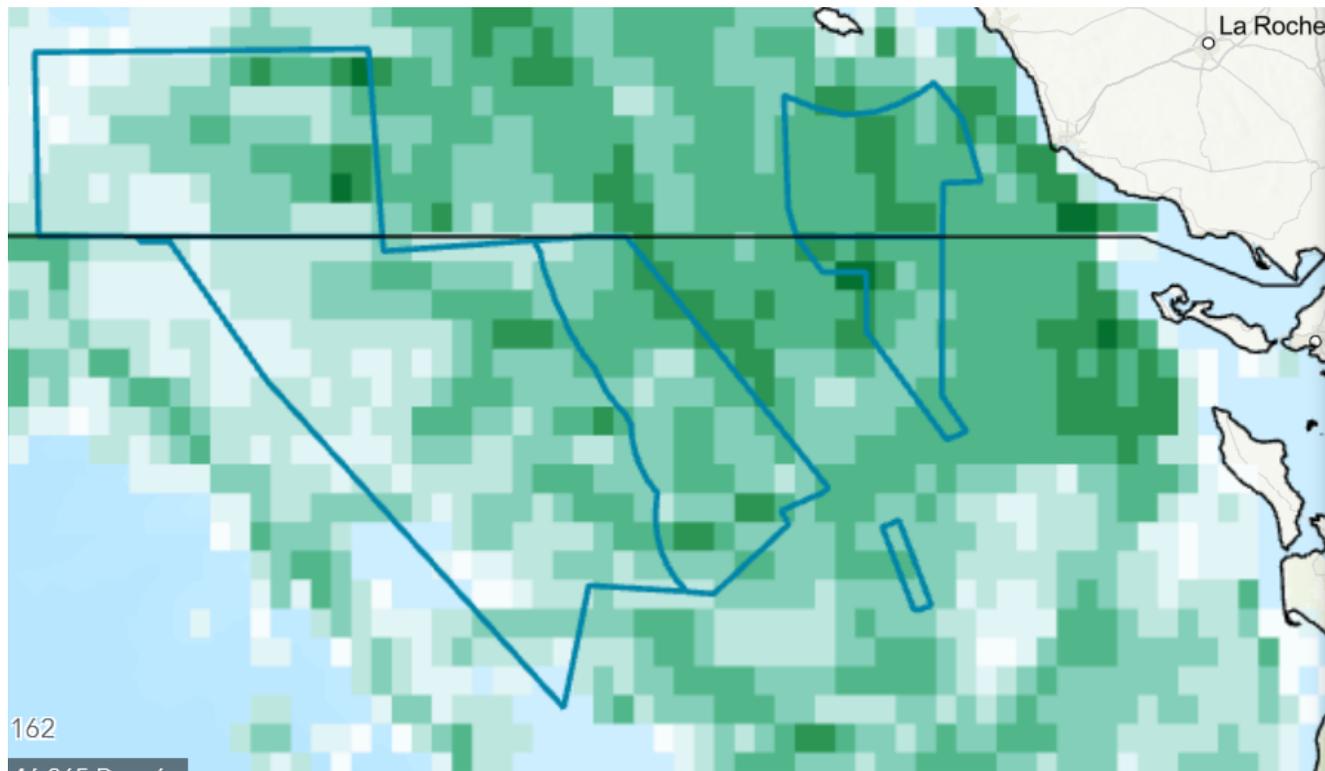
- **Réunion Pêche** : le 22 mai (structures représentatives de la profession de la pêche)
- **Réunion Environnement** : le 29 mai (associations de protection de la nature)
- **Réunion Acteurs socio-économiques** : 6 juin
- **Réunion avec les élus** : 21 juin

+ *Réunions des instances du Conseil maritime de façade*

RÉUNION ENJEUX PÊCHE - POINTS SAILLANTS

- Pas d'objection sur la méthode proposée, les outils/ressources utilisés et accord pour contribuer à la réflexion par des analyses et données complémentaires
- Les données de captures et de valeur économique par groupes d'espèces et groupes d'engins apparaissent cohérentes et reflètent correctement la réalité des pêcheries.
- Les principales espèces à prendre en compte sont la lotte, le merlu, la sole, le bar, la seiche et la langoustine. Intérêt également d'intégrer les informations relatives aux zones de frayères et de nourricerie.
- Nécessité d'affiner l'analyse sur l'activité des navires de moins de 12 mètres, le tonnage/prix des captures réalisées dans les zones mais non débarquées dans une criée de la façade et le poids économique des flottilles par rapport à leur port de rattachement
- La bande comprise entre 20 milles et 60 milles des côtes est essentielle aux activités de pêche
- Interrogations sur l'éolien flottant dont la compatibilité avec la pêche (notamment le chalutage) n'est pas démontrée actuellement.

CAPTURES TOTALES EN TONNES (NAVIRES GÉOLOCALISÉS)



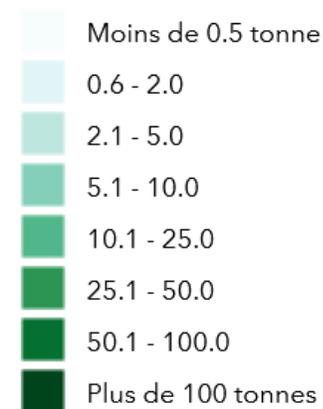
Approche de la pêche professionnelle

Données géolocalisées de la pêche professionnelle (uniquement pour les navires de +12m)

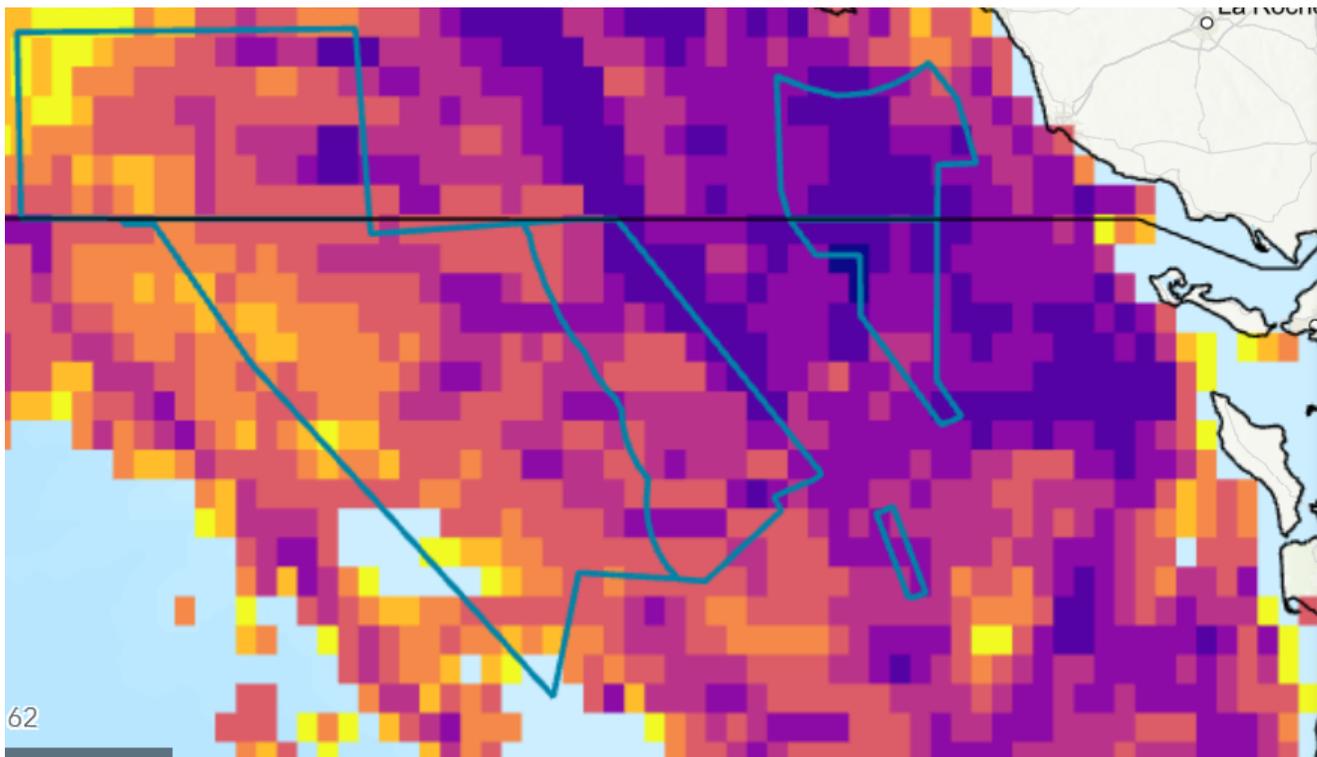
Captures totales pour les navires géolocalisés

Captures totales navires géolocalisés en tonnes

Moyenne 2021 - 2022 (tonnage)



PRIX DES CAPTURES TOTALES EN EUROS (NAVIRES GÉOLOCALISÉS)



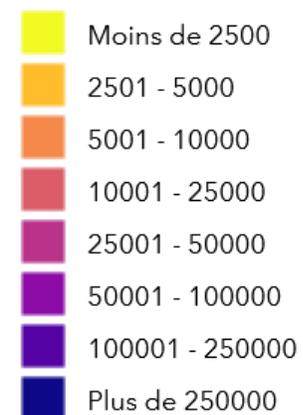
Approche de la pêche professionnelle

Données géolocalisées de la pêche professionnelle (uniquement pour les navires de +12m)

Captures totales pour les navires géolocalisés

Prix des captures totales navires géolocalisés en euros

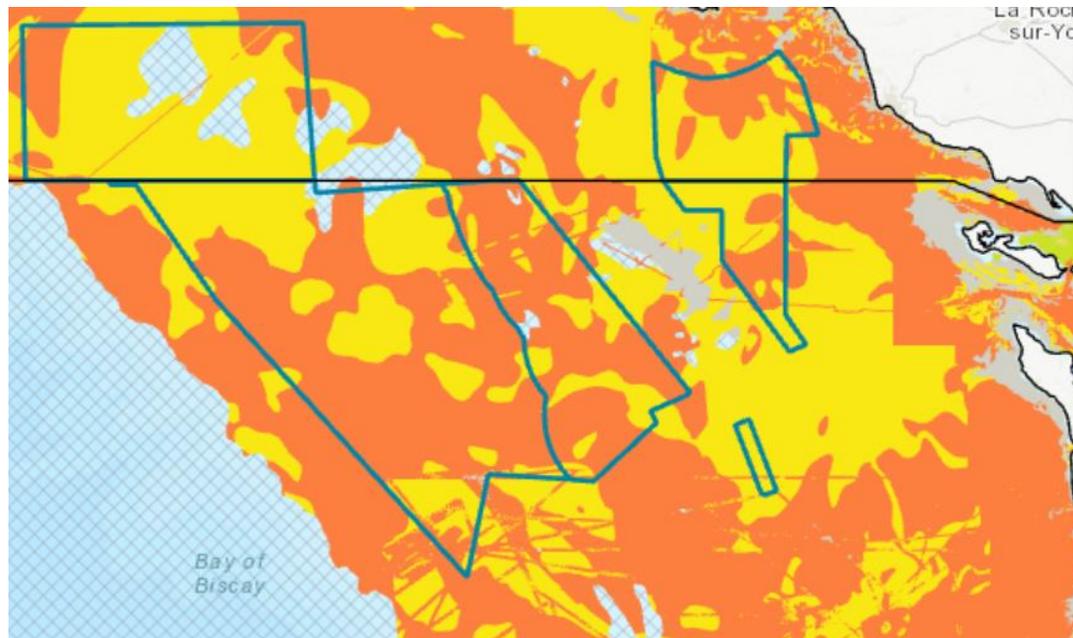
Moyenne 2021 - 2022 (valeur économique)



RÉUNION ENJEUX ENVIRONNEMENT - POINTS SAILLANTS

- Pas d'objection sur la méthode proposée et les outils/ressources utilisés
- Nécessité de prendre en compte les enjeux liés au différents compartiments écologique à une plus grande échelle que la façade Sud-Atlantique et de détailler l'analyse en priorisant sur les espèces/groupes d'espèces et habitats les plus sensibles
- **Enjeux avifaune :**
 - prendre en compte les espèces d'oiseaux marins à plus forts enjeux (petits puffins, alcidés, goëland à dos noir, mouette tridactyle) mais aussi les espèces ayant une sensibilité forte à l'éolien (goëland argenté par exemple), les déplacements est-ouest des oiseaux nicheurs et les variations inter-saisons
 - Interrogations sur l'état de la connaissance relative aux tracés migratoires des oiseaux (cf. MIGRATLANE) et à l'intégration des données historiques du MNHN ayant conduit à la désignation du site Natura 2000
- **Habitats benthiques :** enjeu lié à la présence de vases circalittorales à pennatules
- **Mammifères marins :** les enjeux les plus forts sont au large. Dans les zones propices, les espèces les plus sensibles sont le marsouin commun et les petits delphinidés.

ENJEUX



Proposition Etat dans le cadre du débat public

Zone propice au développement de l'éolien en mer



Enjeux et sensibilités de l'environnement pour l'éolien en mer

Habitats benthiques

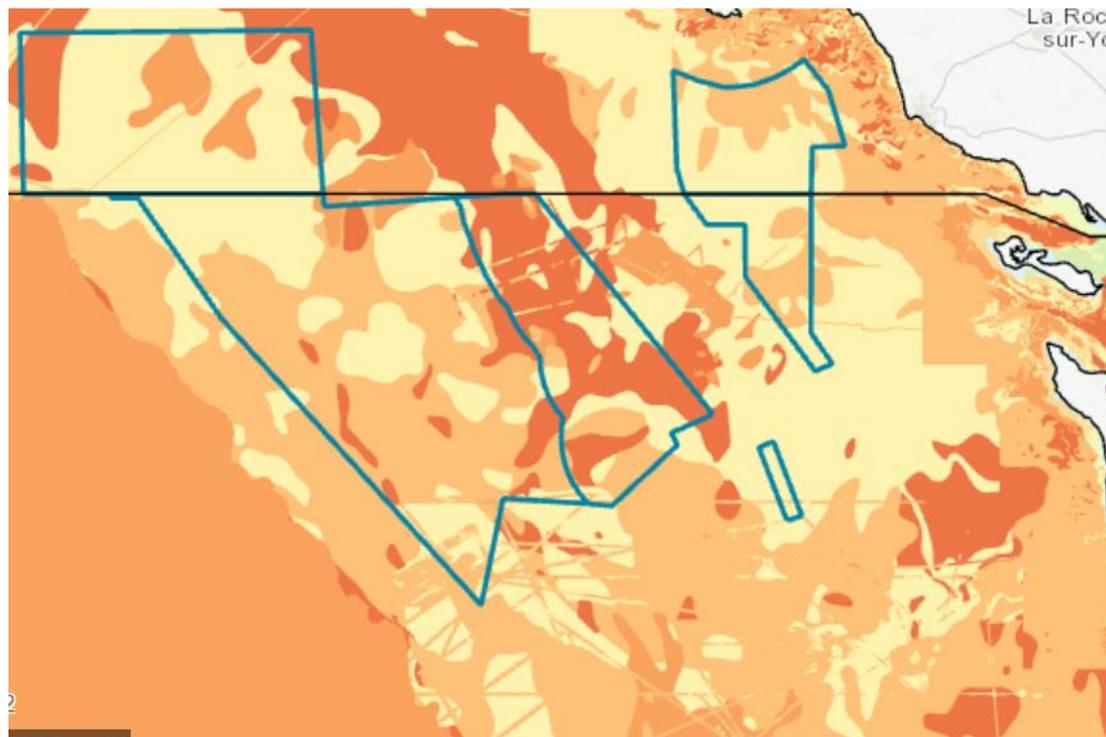
Enjeux des habitats benthiques (statuts UICN)

Niveaux d'enjeux UICN

-  En danger (EN) - 4
-  Vulnérable (VU) - 3
-  Quasi menacé (NT) - 2
-  Préoccupation mineure (LC) - 1
-  Données insuffisantes (DD) - 2.5
-  Non applicable (Na) - 2.5

HABITATS BENTHIQUES

SENSIBILITÉ



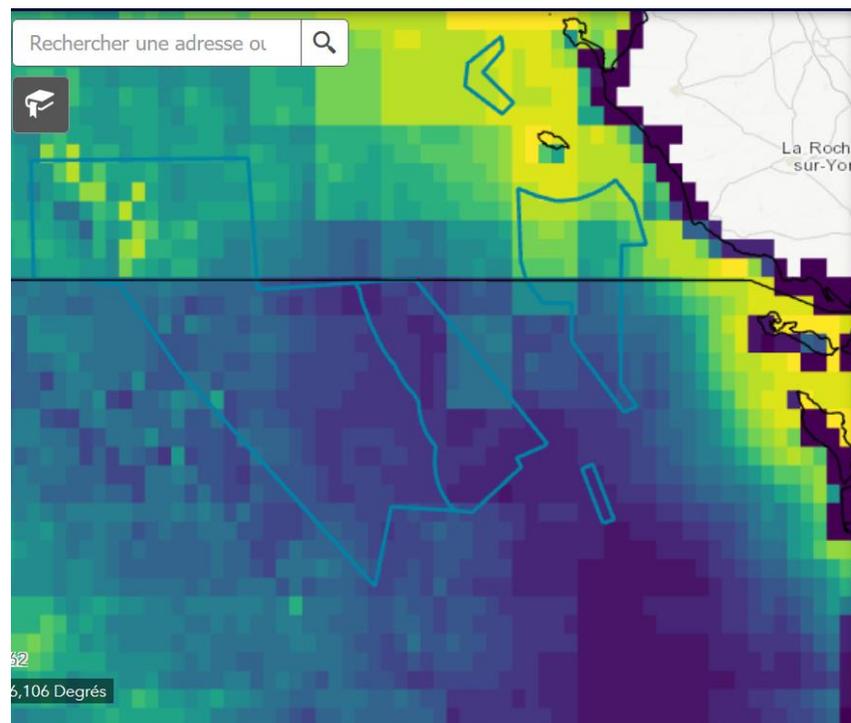
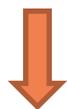
Sensibilité des habitats benthiques à l'éolien

Sensibilité

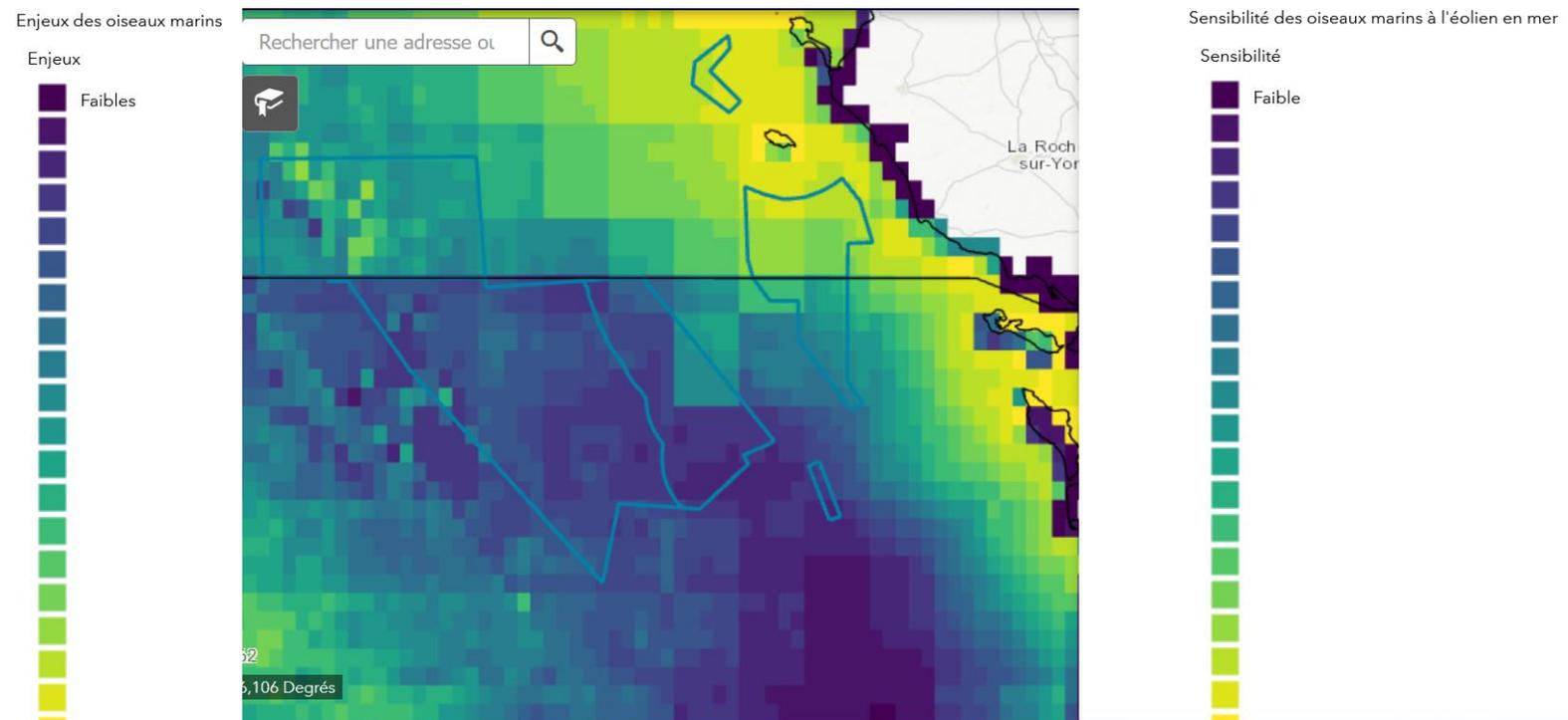


OISEAUX MARINS

ENJEUX



SENSIBILITÉ

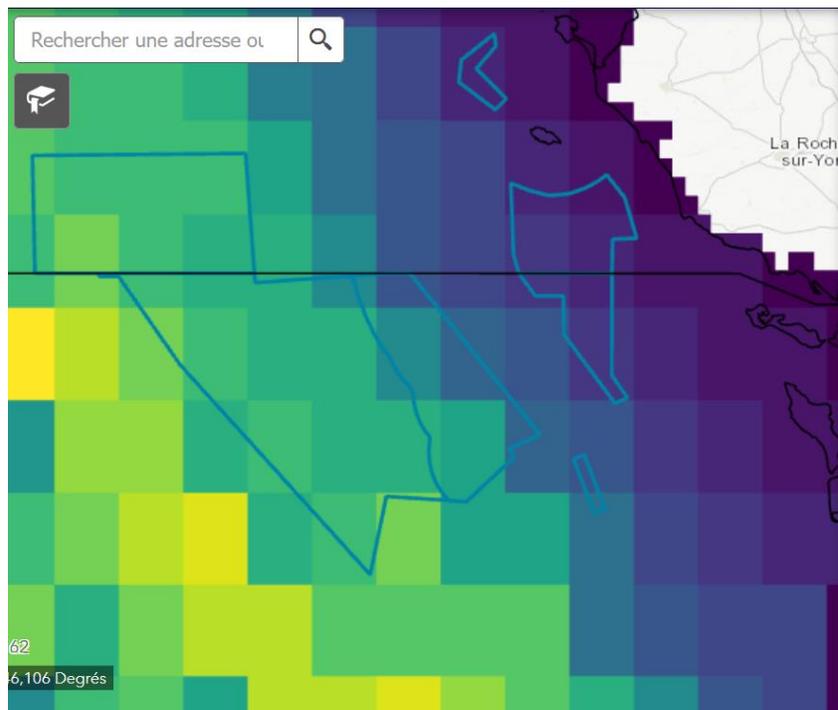


MAMMIFÈRES MARINS

ENJEUX

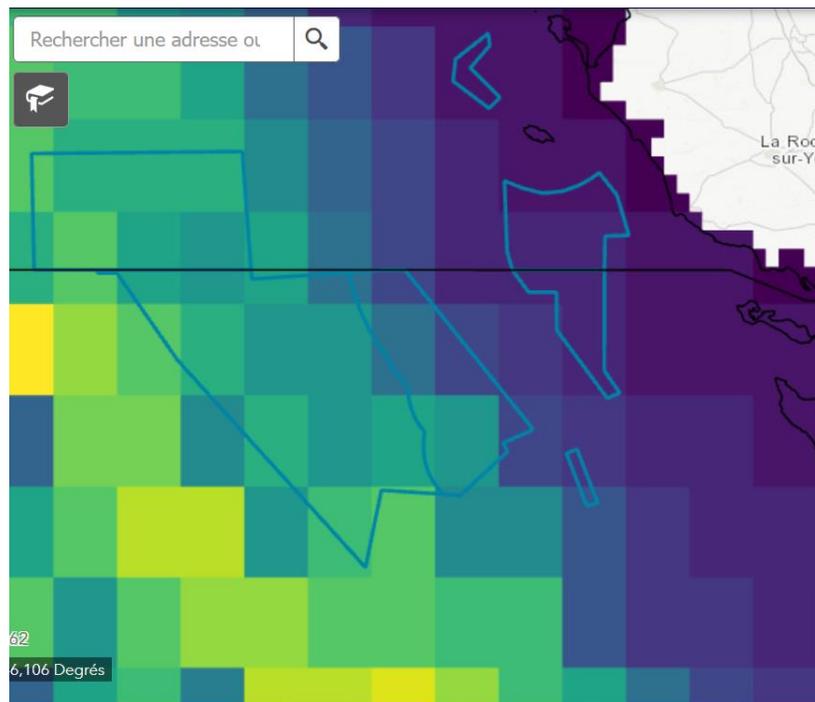


SENSIBILITÉ



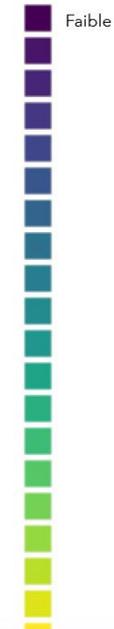
Enjeux des mammifères marins

Enjeux



Sensibilité des mammifères marins à l'éolien en mer

Sensibilité



RÉUNION ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES – POINTS SAILLANTS

- De nombreux atouts et dynamiques sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine et de la Charente-Maritime (ports en réseau et en cours d'aménagement, cluster d'entreprises, cluster de recherche, organismes de formations...)
- L'éolien flottant est une opportunité pour la région à l'échelle européenne. Pour la saisir, le développement industrialo-portuaire doit être pensé en cohérence avec les infrastructures disponibles à l'échelle de la façade et nationale, face à la compétitivité internationale.
- Le déploiement de projets éoliens offshore génère plus généralement :
 - des projets maritimes et de territoire, dont les bénéfices et l'attractivité sont loin de se cantonner aux espaces portuaires et la frange littorale,
 - une entrée vers d'autres types d'EMR (hydrogène, hydrolien,...),
 - une opportunité d'innover et de financer des projets de recherche
- Le développement industriel, les projets de recherche, la formation professionnelle et l'instruction d'un parc sont asynchrones. Cela implique des efforts de coordination inter-acteurs à toutes les échelles, ainsi qu'une communication régulière ; et ce, dès aujourd'hui !

PISTES DE RÉFLEXIONS – STRUCTURATION GT ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- **Quel type de gouvernance** pour accompagner la structuration de l'écosystème industrialo-portuaire et économique autour de l'éolien en mer ?
 - GT "acteurs socio-économiques" : instance fédératrice ?
 - Services et structures susceptibles d'animer la démarche avec l'État ?
 - **Feuille de route autour d'un projet de territoire** ou "merritoire" : travaux à décliner en volets thématiques (filières, formation, innovation/recherche...)?
- **Quels outils** mettre en place pour faire correspondre une offre du territoire avec les besoins liés au développement de l'éolien en mer ?
 - **Recenser ces besoins** (à établir en lien avec la filière EnR),
 - **Outils partagés** (annuaires, bases de données...) capitalisant ce que le territoire peut/pourrait offrir en termes de services, prestations, métiers, initiatives (bourse, forum).

RETOURS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ÉOLIEN EN MER

Points de vigilance/surveillance proposés

– Points-clés d'attention à surveiller :

- Impact du relargage de contaminants métalliques provenant des anodes sacrificielles
- Impact de la pollution sonore sur l'ensemble de la faune marine, incluant la pollution chronique pendant la phase d'exploitation
- Impact de l'électromagnétisme le long des câbles autour desquels un effet récif va s'établir (travaux réalisés sur du très court terme)

– Interrogation sur l'utilisation de peintures anti-fouling

– La zone C correspond à des zones de densité relativement importante pour un certain nombre d'oiseaux sensibles au risque de collision et/ou de perte d'habitat (alcidés, fou de Bassan, mouette tridactyle, océanites notamment) et présente un risque élevé d'impact démographique fort sur certaines sous-populations d'oiseaux marins nicheurs (zone située dans le rayon d'action de ces espèces à partir de leurs sites de nidification)

=> éviter l'implantation de parcs éoliens en mer dans le rayon d'action des colonies les plus sensibles et/ou à fort enjeu de conservation

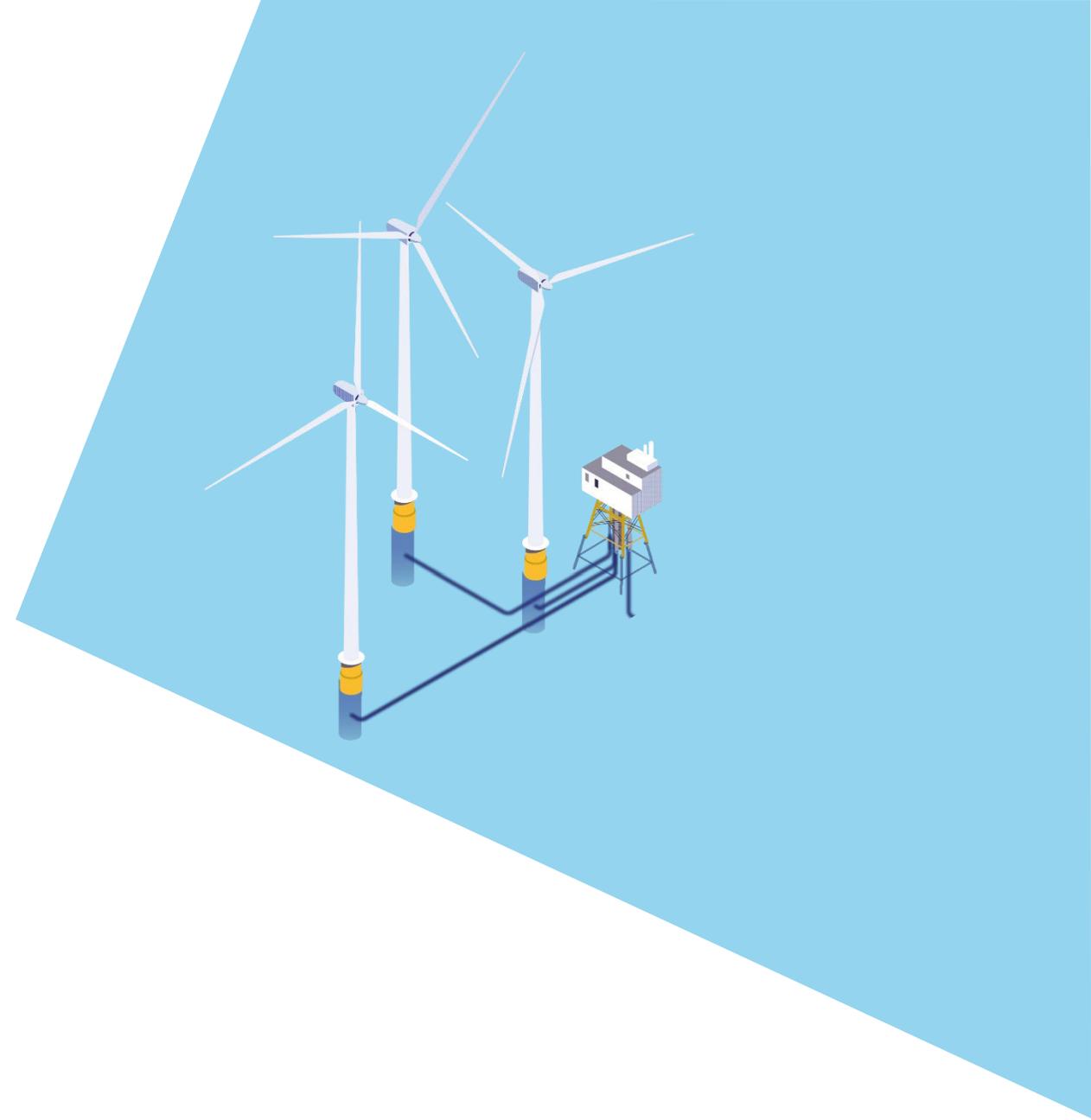
– Prendre en compte les vases circalittorales à pennatules inventoriées sur la façade (sud-Est zone B) + les roches circalittorales sous faible hydrodynamisme (extrême nord de la zone A)

– Projets situés au sein d'une importante zone de migration/hivernage pour de nombreux oiseaux marins, mais également potentiellement de migration pour des oiseaux terrestres.

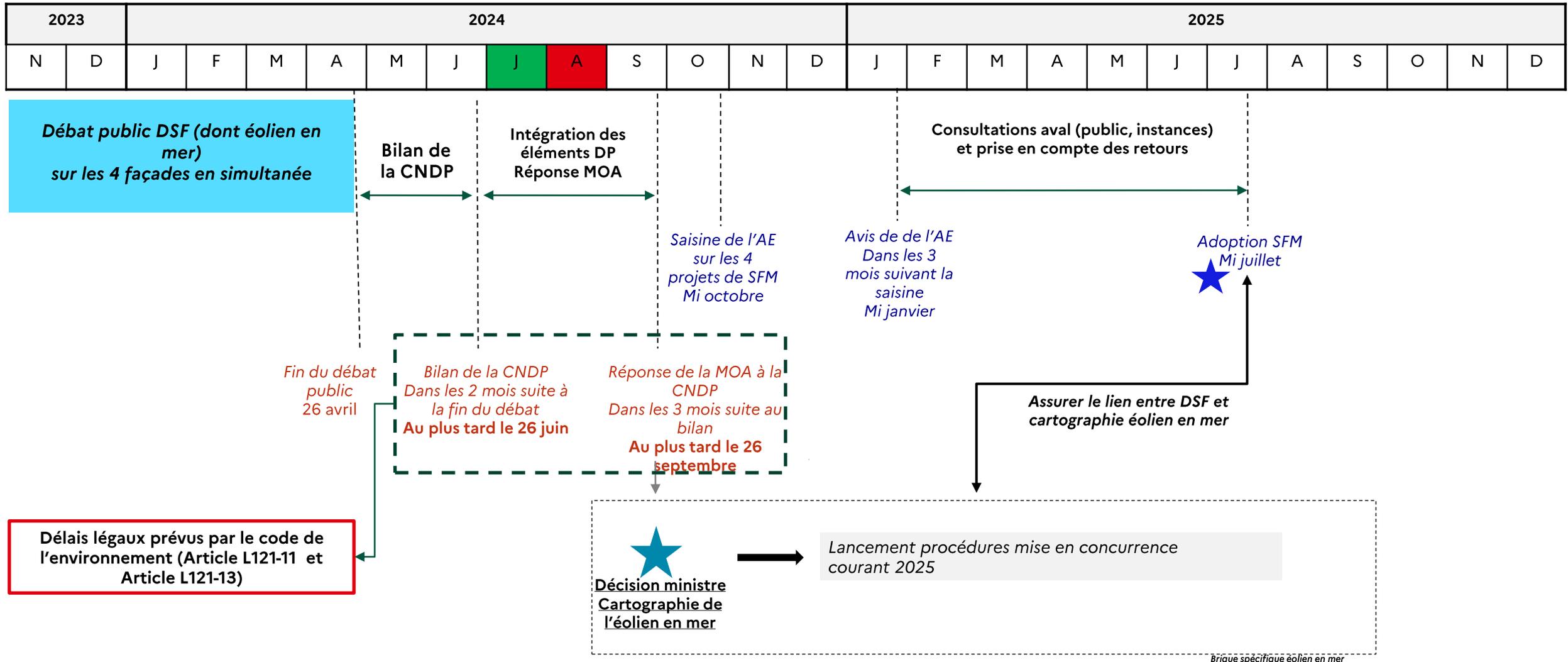
=> Mobiliser des données d'observations diurnes + nocturnes (radar) + données de télémétrie pour analyser finement les risques

2. Planification de l'éolien en mer

Intégration des travaux dans le cadre de la révision du DSF



Calendrier de mise à jour des Stratégies de façade maritime





Le volet stratégique : les éléments à mettre à jour

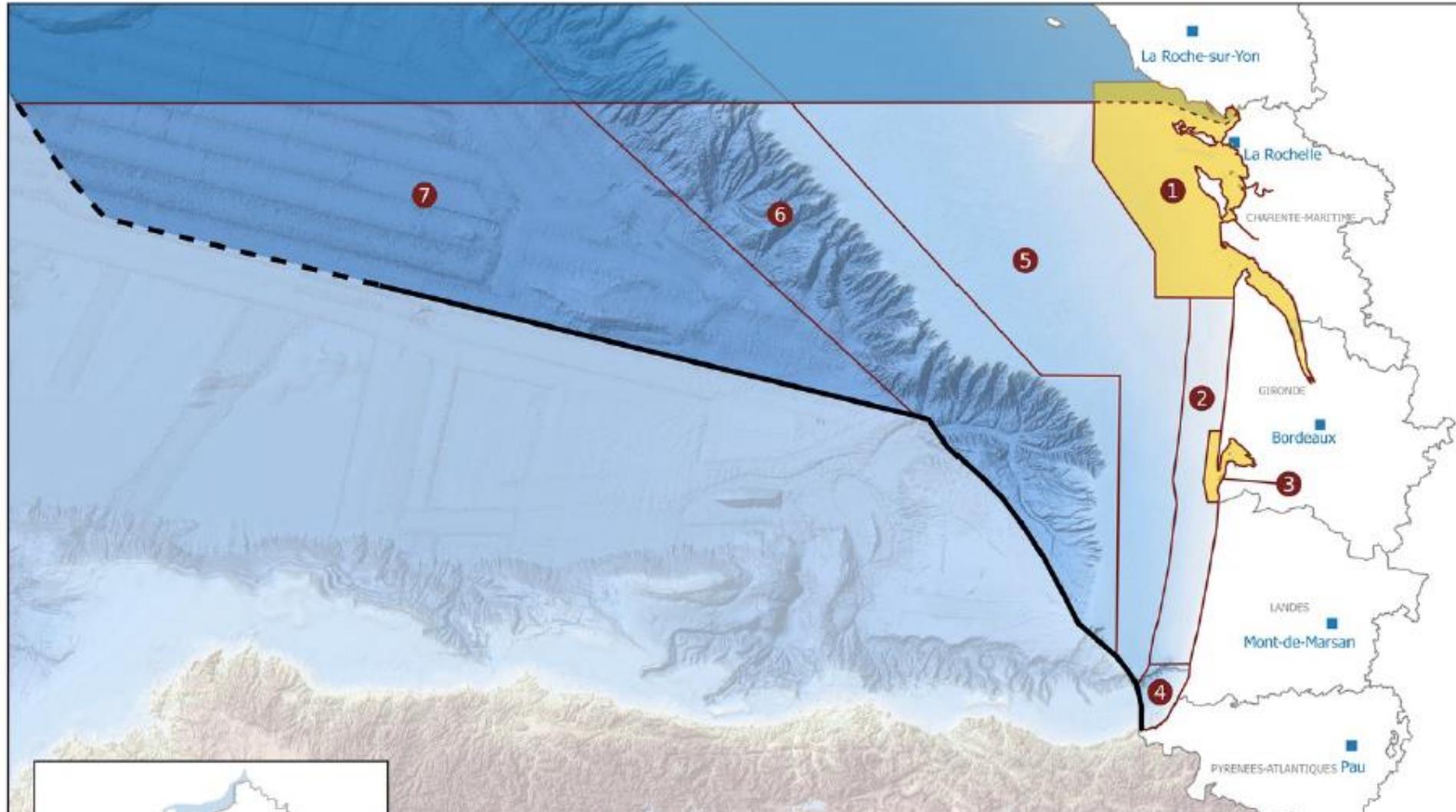
Table des matières

Préambule	4
Partie 1 : Situation de l'existant	11
Chapitre 1 : État des lieux	12
Chapitre 2 : Vision pour la façade	30
Partie 2 : Objectifs stratégiques et planification des espaces maritimes	35
Chapitre 1 : Objectifs stratégiques socio-économiques et environnementaux	36
Chapitre 2 : Carte des vocations	44

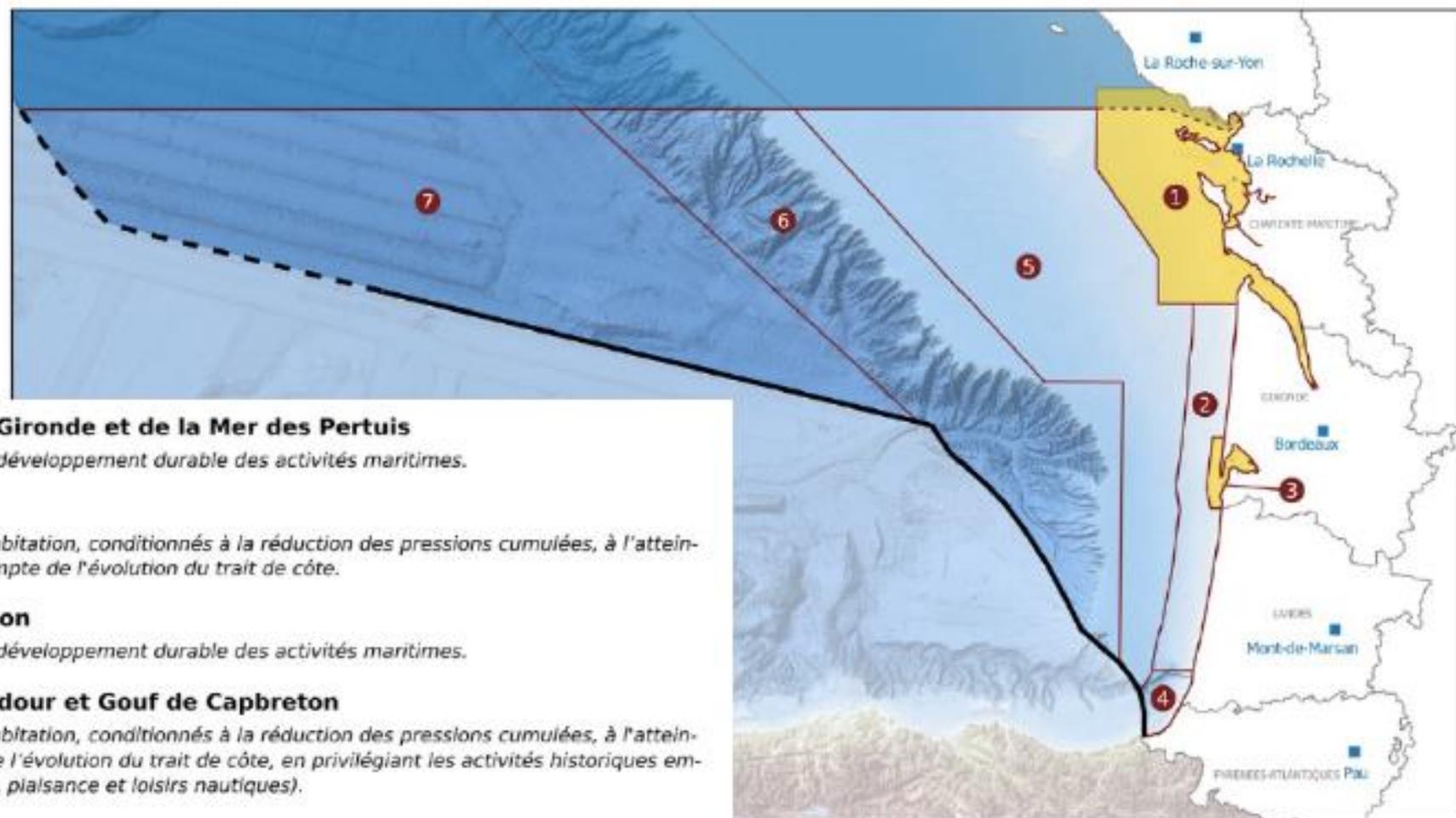
• Les objectifs stratégiques

Objectifs stratégiques	objectifs particuliers	indicateurs
5.1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée	5.1.1 Accompagner le déploiement de l'éolien en mer au sein des zones prioritaires en intégrant les incidences potentielles à terre et en mer et en l'articulant avec les autres activités	Puissance attribuée
		nombre de réunions des instances de gouvernance dédiées à l'éolien en mer (conseil scientifique, commission spécialisée, instances de concertation continue)
	5.1.2. Développer une filière structurée à l'échelle de la façade Sud-Atlantique, génératrice d'emploi	Nombre d'autorisations uniques délivrées
		: emplois générés par l'activité,
5.2. Soutenir la R&D sur le secteur pour le déploiement de ces technologies	5.2.1. Accompagner le développement des dispositifs houlomoteurs et hydroliens	nombre d'entreprises recensées sur les différents segments de la chaîne de valeur
		évolution du chiffre d'affaires du secteur,
	5.2.2. Accompagner les programmes de R&D en lien avec l'éolien en mer	Nombre de pilotes flottants (hydrolien, houlomoteur)
		Montant du soutien public à la recherche scientifique en lien avec l'éolien en mer sur la façade

Carte des vocations de la façade maritime Sud-Atlantique



Carte des vocations de la façade maritime Sud-Atlantique



1 Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis

Connaissance et protection du patrimoine marin; développement durable des activités maritimes.

2 Côte sableuse aquitaine

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état du milieu marin et à la prise en compte de l'évolution du trait de côte.

3 Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Connaissance et protection du patrimoine marin; développement durable des activités maritimes.

4 Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour et Gouf de Capbreton

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état écologique, à la prise en compte de l'évolution du trait de côte, en privilégiant les activités historiques emblématiques (pêche, port de commerce, tourisme, plaisance et loisirs nautiques).

5 Le plateau continental

Priorité aux pêches professionnelles durables en cohabitation notamment avec le transport maritime, le développement possible de nouvelles productions d'énergies marines renouvelables et l'extraction de granulats marins.

6 Le talus continental

Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

7 La plaine abyssale

Utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines, conditionnées par la nécessité d'une meilleure connaissance de la zone.

Annexes

■ **Annexe 1** : Diagnostic de l'existant (description détaillée des activités)

■ **Annexe 2** : Synthèse scientifique et technique relative à l'évaluation initiale de l'état écologique des eaux marines et l'impact environnemental des activités humaines sur ces eaux

■ **Annexe 3** : Arrêté du 9 septembre 2019 relatif à la définition du bon état écologique des eaux marines et aux normes méthodologiques d'évaluation

■ **Annexe 4 et 5** : Synthèse cartographique des enjeux socio-économiques et environnementaux

■ **Annexe 6** : Objectifs stratégiques et indicateurs associés

■ **Annexe 7** : Tableau justificatif des dérogations associées à un objectif environnemental

■ **Annexe 8** : Fiches descriptives des zones délimitées sur la carte des vocations

- Les fiches descriptives

Secteur 5 Le plateau continental

Vocation

Priorité aux pêches professionnelles durables en cohabitation notamment avec le transport maritime, le développement possible de nouvelles productions d'énergies marines renouvelables et l'extraction de granulats marins

© Laurent Migon / Tetra



Cartographie | Activités humaines, environnement et patrimoine

